



## **CADRAGE ENVIRONNEMENTAL & REGLEMENTAIRE**



GATTIERES (83) – CREATION D'UNE ZONE DE STATIONNEMENT SOUS COMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES

**MAÎTRISE D'OUVRAGE: LIDL** 

CADRAGE ENVIRONNEMENTAL ET RÈGLEMENTAIRE

GROUPEMENT

**EVEN CONSEIL** 

Gattières Cadrage environnemental & réglementaire

## **Préambule**

Ce document a pour objectif de présenter l'état initial de l'environnement du site situé au 9 route de la Baronne à Gattières et permet de définir les impacts pressentis du projet. Ce document sera annexé à la demande d'examen au cas par cas afin de donner une vision claire du projet à l'autorité environnementale. Les conclusions servent également à éclairer le maitre d'ouvrage sur les études environnementales à réaliser.

\*Cadrage environnemental & réglementaire

Gattières

# **SOMMAIRE**

| I-    | CONTEXTE DE L'OPERATION  | /  |
|-------|--|----|
| 1.    | . LOCALISATION DU SITE DE PROJET   | 7  |
| 2.    | . L'EMPRISE FONCIERE   | 7  |
| 3.    | . Defrichement   | 9  |
| II-   | ANALYSE DU CADRE REGLEMENTAIRE   | 10 |
| 1.    | . METROPOLE NICE COTE D'AZUR   | 10 |
| 2.    | . Le PLU de Gattieres  | 11 |
| 3.    | LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE  | 12 |
| 4.    | . Synthese du cadre reglementaire  | 12 |
| III-  | ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR D'ETUDE  | 13 |
| 1.    | . LE SECTEUR FACE AUX RISQUES ET NUISANCES   | 13 |
| 2.    | LES SENSIBILITES ECOLOGIQUES CONNUES DU SECTEUR — PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE   | 23 |
| 3.    | LES SENSIBILITES PAYSAGERES  | 74 |
| 4.    | SYNTHESE DES SENSIBILITES ENVIRONNEMENTALES  | 87 |
| IV-   | DESCRIPTION DE L'OPERATION ET DE SES INCIDENCES PRESSENTIES  | 89 |
| 1.    | . Presentation de l'operation et de ces principales caracteristiques   | 89 |
| 2.    | . INCIDENCES PRESSENTIES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT   | 93 |
|       | RE 1 : LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE DANS LA COMMUNE (EN ORANGE) (QGIS, EVEN)  |    |
|       | re 2 : Secteur d'etude retenu (Even)   |    |
|       | RE 3 : EXTRAIT DU REGISTRE PARCELLAIRE (CADASTRE GOUV)   |    |
|       | RE 4: VUE AERIENNES DU SECTEUR D'ETUDE ENTRE 2006 (GAUCHE) ET 2019 (DROITE) (GOOGLE EARTH)                               |    |
|       | RE 6 : EXTRAIT DES ZONES SOUMISES À AUTORISATION DE DEFRICHEMENT (VERT) (DDTM 06)  |    |
|       | RE 7 : EXTRAIT DU ZONAGE DU PLUM EN VIGUEUR (PLU DE GATTIERES), AVEC SECTEUR D'ETUDE EN ROUGE                            |    |
|       | RE 8 : EXTRAIT DE L'AZI A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE (DREAL PACA)  |    |
|       | RE 9 : EXTRAIT DU TRI A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE (DREAL PACA)  |    |
|       | re 10 : Extrait du PPRI a l'echelle du secteur d'etude (alpes-maritimes.gouv.fr)   |    |
|       | RE 11 : EXTRAIT DE LA CARTE DU PPRIF DE LA COMMUNE DE GATTIERES (ALPES-MARITIMES.GOUV.FR)                                |    |
| Figui | re 12 : Extrait de la carte des aleas feux de forets de la commune de Gattieres (alpes-maritimes.gouv.fr)                | 16 |
| Figui | RE 13 : MOUVEMENTS DE TERRAIN HISTORIQUES RECENSES DANS LA COMMUNE ET SES ENVIRONS (GEORISQUES)                          | 17 |
|       | RE 14 : EXTRAIT DE LA CARTE DES ALEAS RETRAIT GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX (BRGM, GEORISQUES)                            |    |
|       | RE 15 : EXPOSITION SISMIQUE, SUR LA COMMUNE DE GATTIERES (GEORISQUES)  |    |
| Figui | RE 16 : LOCALISATION DE LA CANALISATION DE GAZ A L'OUEST DE LA COMMUNE (LE SECTEUR D'ETUDE EST INDIQUE I<br>(GEORISQUES) |    |
| Figui | RE 17 : CLASSEMENT SONORES DES VOIES ROUTIERES DANS LA COMMUNE DE GATTIERES (ALPES-MARITIMES.GOUV.FR)                    |    |
|       | re 18 : Carte du PNR des Prealpes d'Azur   |    |
| Figui | re 19 : Carte du PNR des Prealpes d'Azur   | 33 |
| Figui | RE 20 : EXTRAIT DU SRCE PACA (DREAL PACA)  | 42 |
|       | RE 21 : EXTRAIT DE LA TVB COMMUNALE SELON LE PLUM (PLUM)   |    |
|       | RE 22: VUE AERIENNE DU SECTEUR D'ETUDE (SOURCE : GOOGLE EARTH)   |    |
| Figui | RE 23: OCCUPATION DU SOL A L'ECHELLE DU SECTEUR D'ETUDE ET DES ENVIRONS PROCHES (EVEN)                                   | 78 |
|       |  |    |

| Figure 25: Localisation des points de vue de proximite sur le secteur de projet global (Google earth pro) . Figure 26: Localisation des points de vue lointains (Google Earth) | 80             |
|--|----------------|
| FIGURE 26: LOCALISATION DES POINTS DE VUE LOINTAINS (GOOGLE EARTH)   |                |
| ,  | 83             |
| Figure 27 : Plan masse (LIDL)  |                |
| Figure 28 : Contexte et cadre du projet (LIDL)   |                |
| Figure 29 : Integration du nouveau projet dans son environnement (LIDL)  | 93             |
|  |                |
| TABLE DES PHOTOGRAPHIES  |                |
| PHOTO 1: ANCIEN LIDL PRESENT SUR LE SECTEUR D'ETUDE (EVEN, AVRIL 2022)   | 44             |
| PHOTO 2: ESPACE DE STATIONNEMENT ATTENANT A L'ANCIEN MAGASIN (EVEN, AVRIL 2022)  | 45             |
| PHOTO 3: VUE PROCHE 1 DEPUIS LE SUD-OUEST DU SECTEUR D'ETUDE (GOOGLE STREET)   | 80             |
| PHOTO 4: VUE PROCHE 2 DEPUIS LE SUD-EST DU SECTEUR D'ETUDE (GOOGLE STREET)   | 81             |
| PHOTO 5: VUE PROCHE 3 DEPUIS LE NORD-OUEST DU SECTEUR D'ETUDE (GOOGLE STREET)  | 81             |
| PHOTO 6: VUE PROCHE 4 DEPUIS LE NORD-EST DU SECTEUR D'ETUDE (GOOGLE STREET)  | 82             |
| PHOTO 7 : VUE PROCHE 5 DEPUIS LE SUD DU SECTEUR D'ETUDE (GOOGLE STREET)  | 82             |
| PHOTO 8: VUE LOINTAINE 1 DEPUIS LA M6202 A L'EST DU SECTEUR D'ETUDE (GOOGLE STREET)  | 84             |
| Photo 9 : Vue lointaine 2 depuis le boulevard de la Colle Belle au nord-ouest du secteur d'etude (Google   | STREET) 84     |
| PHOTO 10 : VUE LOINTAINE 3 DEPUIS LA ROUTE DE LA BARONNE (GOOGLE STREET)   |                |
| PHOTO 11 : VUE LOINTAINE 4 DEPUIS LA M6202BIS AU NORD DU SITE DE PROJET (GOOGLE STREET)  |                |
| PHOTO 12: INTEGRATION DU NOUVEAU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT (LIDL)  | 93             |
| TABLE DES CARTOGRAPHIES  |                |
|  |                |
| Carte 1 : Perimetres d'etude   |                |
| Carte 2 : Secteur d'etude a l'echelle du perimetre rapproche   | 26             |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   | 26             |
| Carte 2 : Secteur d'etude a l'echelle du perimetre rapproche   | 26<br>29<br>31 |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   | 26<br>29<br>31 |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   | 26             |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |
| CARTE 2 : SECTEUR D'ETUDE A L'ECHELLE DU PERIMETRE RAPPROCHE   |                |

## I- CONTEXTE DE L'OPERATION

# 1. Localisation du site de projet

LIDL souhaite réaliser un espace de stationnement sous ombrières photovoltaïques, à la place de son ancien magasin. En effet, le nouveau LIDL de Gattières a été réalisé sur une parcelle adjacente. Ainsi le terrain occupé par l'ancien magasin est actuellement disponible (après démolition).

Le secteur d'étude est localisé en bordure de la route de la Baronne et de l'avenue Joseph Beltrando, à Gattières. Le secteur d'étude s'intègre dans une zone à tendance commerciale. Le nouveau LIDL, et le secteur d'étude jouxte avec un espace de restauration rapide (Mac Donalds).



Figure 1 : Localisation du secteur d'étude dans la commune (en orange) (QGIS, EVEN)

## 2. L'emprise foncière

Le cadrage environnemental suivant est réalisé sur l'emprise foncière du projet ainsi que sur son environnement proche. L'emprise du projet est localisée en section E au cadastre et la parcelle concernée est la numéro 510.



Figure 2 : Secteur d'étude retenu (Even)

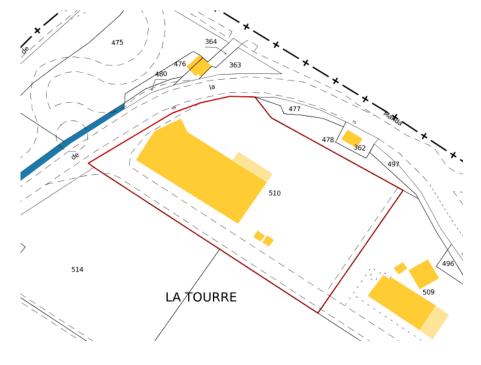


Figure 3 : Extrait du registre parcellaire (Cadastre gouv)

Afin de comprendre plus précisément l'évolution temporelle du secteur d'étude, des recherches ont été effectuées grâce à l'outil offert par Google map, permettant de remonter le temps, parmi les orthophotographies.



Figure 4 : Vue aériennes du secteur d'étude entre 2006 (gauche) et 2019 (droite) (Google earth)

La comparaison de ces vues aériennes montre une mutation progressive des espaces adjacents. En 2006 le bâti était moins prédominant. Le LIDL existant était de plus faible surface, notamment au niveau des espaces de vente. Aussi les zones adjacentes avaient préservé une partie de leur surface végétalisée. Au cours du temps, les espaces se sont imperméabilisés, les zones périphériques se sont construites et le réseau routier s'est optimisé. En 2016, le nouveau LIDL était déjà présent et a remplacé un espace anciennement agricole (hangar). A ce jour, l'ancien LIDL est toujours présent sur le secteur d'étude destiné à recevoir ce nouveau projet.

#### 3. Défrichement

La commune de Gattières est concernée par des zones soumises à autorisation préalable de défrichement. Les espaces concernés sont principalement situés sur la périphérie de la commune, en dehors des espaces urbains.

Selon les données fournies par le site de la DDTM des Alpes Maritimes, <u>le secteur d'étude n'est pas</u> soumis à autorisation préalable de défrichement.

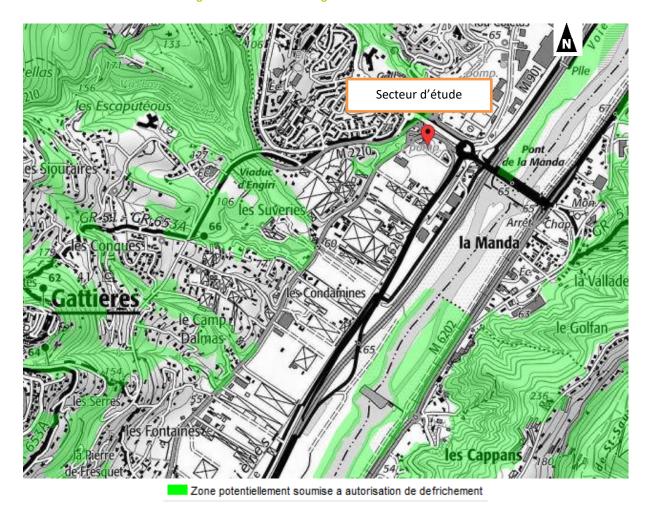


Figure 5 : Extrait des zones soumises à autorisation de défrichement (vert) (DDTM 06)

## II- ANALYSE DU CADRE REGLEMENTAIRE

## 1. Métropole Nice Côte d'Azur

La commune de Gattières n'est pas concernée par un Schéma de Cohérence Territorial approuvé. A l'inverse, la commune appartient à la Métropole Nice Côte d'Azur (NCA). Cette dernière dispose d'un Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm). Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) est un outil au service de l'avenir du territoire. Il traduit l'ambition des 49 communes qui le composent : construire un territoire dynamique, solidaire et attractif où la qualité de vie est partagée par tous. Ce dernier représente un outil indispensable au développement de la Métropole.

En ce qui concerne les PLU de chaque commune attenante à la Métropole, c'est la Métropole Nice Côte d'Azur qui élabore les documents d'urbanismes de chacune d'entre elles. L'accord entre les deux parties n'implique que les modifications apportées à chaque document d'urbanisme et réalisée par la Métropole avec l'accord préalable de la commune.

Le PLUm a fait office de deux délibérations :

- La délibération du conseil métropolitain du 30 juin 2014 définissant les modalités de collaboration avec les communes.
- La délibération du conseil métropolitain du 15 décembre 2014 prescrivant l'élaboration du PLUm.



Figure 6 : Extrait des différents pôles commerciaux majeurs à développer. (NCA)

Le secteur d'étude est situé dans un environnement exposant un fort potentiel pour le développement économique du territoire. Le site est déjà localisé au sein d'une zone de développement (activités/habitat/équipement), et il est situé en continuité de l'urbanisation existante. Le secteur d'étude se localise dans l'Eco Vallée / Opération d'intérêt National (OIN) Plaine du Var.

- ⇒ Le secteur d'étude se situe dans un espace urbanisé, déjà construit, qui a connu au cours du temps une activité humaine importante et répétée.
- ⇒ Les éléments présentés ici ne montrent pas de contrainte concernant la faisabilité du projet.

#### 2. Le PLU de Gattières

Le PLU de Gattières fait partie du PLUm de MNCA. Le PLUm a été approuvé le 25 octobre 2019 et est exécutoire depuis le 5 décembre 2019.

Le Plan Local d'Urbanisme constitue le document de référence de la réglementation urbaine locale, il exprime le projet de la commune en matière d'urbanisation pour les années à venir.

⇒ Le secteur d'étude est classé dans la zone UZa5 - UZa du PLU en vigueur. Cette zone « UZa » correspond à une zone d'activités mixtes (artisanat, bureaux, commerces ...)

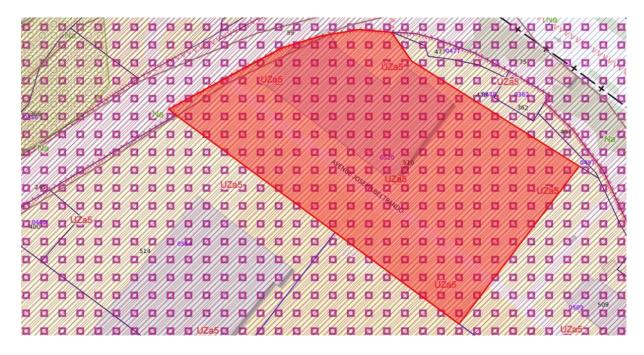


Figure 7 : Extrait du zonage du PLUm en vigueur (PLU de Gattières), avec secteur d'étude en rouge.

## 3. Les servitudes d'utilité publique

Le PLU en vigueur permet de prendre connaissance des éventuelles servitudes d'utilité publiques. Selon les données fournies par le PLUm, le secteur d'étude n'est pas concerné par des servitudes d'utilité publique.

Les informations données par le PLUm et par le document relatif aux servitudes d'utilité publique ne mentionnent pas de contraintes particulières à l'échelle du secteur d'étude.

# 4. Synthèse du cadre réglementaire

| DOCUMENTS OU<br>CONTRAINTES      | CARACTÉRISTIQUES   | LE PROJET  |
|----------------------------------|--|--|
| PLUm                             | Secteur d'étude localisé dans le<br>tissu urbain de la commune de<br>Gattières, dans une zone UZa. | Le secteur d'étude est situé dans une zone déjà urbanisée, intégrée dans le périmètre de l'Eco Vallée. Le secteur d'étude est situé dans une zone UZa, qui cible les zones d'activités mixtes. |
| Servitudes d'Utilité<br>Publique | Secteur d'étude non concerné par<br>des servitudes d'utilité publique                              | Aucune contrainte vis-à-vis du secteur de projet n'a été mise en évidence.   |

# III- ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR D'ETUDE

## 1. Le secteur face aux risques et nuisances

Le site Géorisques permet de visualiser les risques présents sur la commune de Gattières, en fonction des différentes thématiques, appréhendées ci dessous :

#### <u>Le risque inondation</u>

La commune de Gattières est concernée par le risque inondation.

Un Atlas des Zones Inondables est disponible à l'échelle de la commune. Il concerne le cours d'eau du Var, qui se situe à l'est du secteur d'étude.

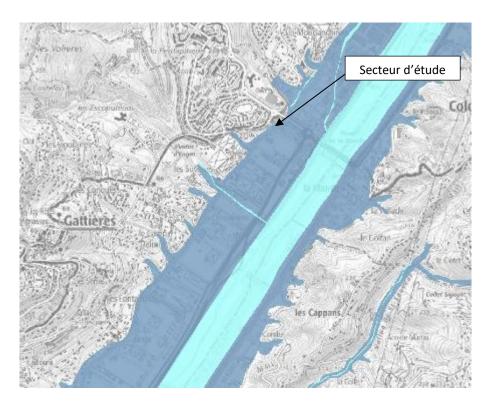


Figure 8 : Extrait de l'AZI à l'échelle du secteur d'étude (dreal paca)

La commune de Gattières est considérée comme un Territoire à Risques Importants d'Inondation (TRI).

| Arrêté TRI<br>national | Nom du TRI                   | Aléα  | Cours d'eau   | Arrêté du préfet<br>coordonnateur de bassin |
|------------------------|------------------------------|---|---|---|
|                        | TRI Nice Cannes<br>Mandelieu | Inondation - Par submersion marine, Inondation - Par une crue<br>torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau | La Banquière, Le Paillon, Le<br>Paillon de Contes, Le Var | 12/12/2012                                  |

Le secteur d'étude est localisé dans une zone de crue de moyenne probabilité, en lien avec le débordement du Var.



Figure 9 : Extrait du TRI à l'échelle du secteur d'étude (DREAL paca)

La commune est concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI). Ce dernier concerne la basse vallée du Var, et a été approuvé le 18 avril 2011.

Le secteur d'étude se situe dans une zone bleue B1 considérée comme urbanisée, aux aléas faibles. Dans cette zone les constructions sont autorisées sous certaines conditions. Vis-à-vis du projet, il n'y a pas de contraintes.



Figure 10 : Extrait du PPRI à l'échelle du secteur d'étude (alpes-maritimes.gouv.fr)

La commune est concernée par la présence d'un Programme de Prévention (PAPI). Créés en 2002, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux.

Tableau 1 : PAPI concernant la commune de Gattières (Géorisques)

| Nom du PAPI                             | Aléa  | Date de<br>labellisation | Date de<br>signature | Date de fin de<br>réalisation |
|---|---|--------------------------|----------------------|-------------------------------|
| 06DREAL20140002 - PAPI<br>complet Var 2 | Inondation – Par submersion marine, Inondation – Par une crue torrentielle<br>ou à montée rapide de cours d'eau | 13/12/2011               | 28/10/2013           | 31/12/2021                    |

- ⇒ La commune de Gattières est exposée aux risques **inondations**.
- ⇒ La commune est concernée par un PPRI.
- ⇒ Le secteur d'étude se situe dans une zone potentiellement inondable, en rapport avec les risques de débordements du Var.
- ⇒ Les enjeux sont considérés comme <u>modérés-faibles à l'échelle du secteur d'étude.</u>

### Le risque incendie de forêt

La commune de Gattières est concernée par le risque Incendie de feux de forêts selon le site Géorisques. La commune dispose d'un PPRIF qui a été approuvé le 11 décembre 2013. Le secteur d'étude se situe en dehors des zones réglementées comme le montre l'extrait de carte ci-dessous :

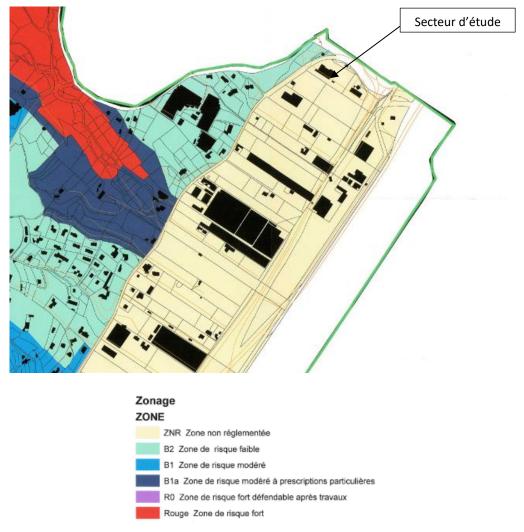


Figure 11 : Extrait de la carte du PPRIF de la commune de Gattières (alpes-maritimes.gouv.fr)

Une carte des aléas est présente sur le site de la préfecture. Elle met en évidence des aléas faibles sur le secteur d'étude, en ce qui concerne le risque incendie.



Figure 12 : Extrait de la carte des aléas feux de forêts de la commune de Gattières (alpes-maritimes.gouv.fr)

En complément de ces données, la base de données Prométhée a été interrogée afin de recenser les incendies de forêt sur une période de 10 ans (entre 2012 et 2022).

Sur cette période, aucun incendie n'a été recensé sur la commune, et donc dans le secteur d'étude.

- Selon le croisement de toutes ces données, et au regard du faciés fortement urbanisé du secteur d'étude, il n'est pas directement concerné par le risque incendie de forêt.
- ⇒ Les enjeux sont donc jugés <u>faibles</u>.

#### Le risque mouvements de terrains

Un mouvement de terrain est un déplacement d'une partie du sol ou du sous-sol. Le sol est déstabilisé pour des raisons naturelles (la fonte des neiges, une pluviométrie anormalement forte...) ou occasionnées par l'homme : déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères... Un mouvement de terrain peut prendre la forme d'un affaissement ou d'un effondrement, de chutes de pierres, d'éboulements, ou d'un glissement de terrain.

Selon les données cartographiques fournies par le BRGM et Géorisques, la commune de Gattières est concernée par le risque mouvement de terrain.

La commune dispose d'un PPRMVT qui a été approuvé le 17/03/2008.

Selon la base de données Géorisques, un seul mouvement de terrain historique est recensé dans la commune : il s'agit d'un éboulement.

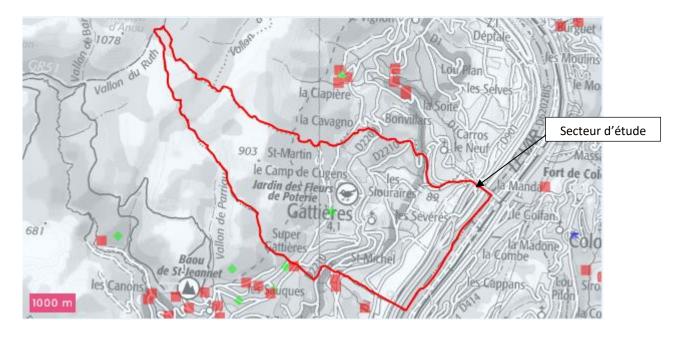


Figure 13 : Mouvements de terrain historiques recensés dans la commune et ses environs (géorisques)

- ⇒ La commune de Gattières est concernée par un Plan de Prévention des Risque Mouvements de Terrain.
- ⇒ Le secteur d'étude n'apparait pas exposé aux mouvements de terrain au regard de sa composition actuelle et l'historique des mouvements de terrain.
- ⇒ Par conséquent, les enjeux sont jugés <u>faibles</u> à l'échelle du secteur d'étude.

#### ➤ Le risque retrait – gonflement des argiles

La consistance et le volume des sols argileux se modifient en fonction de leur teneur en eau :

- Lorsque la teneur en eau augmente, le sol devient souple et son volume augmente. On parle alors de « gonflement des argiles ».
- Un déficit en eau provoquera un asséchement du sol, qui devient dur et cassant. On assiste alors à un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ».

Selon les données fournies par la base de données du BRGM, et le site Géorisques, la commune de Gattières est concernée par des aléas moyens à forts. Le secteur d'étude est concerné par des aléas moyens. La commune n'est cependant pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels Retrait gonflement des sols argileux.



Figure 14 : Extrait de la carte des aléas Retrait gonflement des sols argileux (BRGM, Géorisques)

- ⇒ Le secteur d'étude est localisé en zone d'aléa moyen en ce qui concerne le risque retrait-gonflement des sols argileux.
- ⇒ Les enjeux sont considérés comme <u>modérés</u> à l'échelle du secteur d'étude.

#### > Le risque sismique

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Ce phénomène résulte de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches.

La commune de Gattières est exposée à des risques moyens de séismes, selon les données Géorisques. La commune dispose d'un PPRN-Séismes.

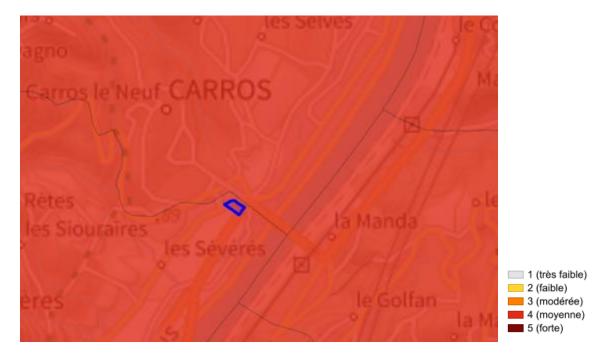


Figure 15 : Exposition sismique, sur la commune de Gattières (Géorisques)

- ⇒ La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques moyens.
- ⇒ Les enjeux sont jugés <u>modérés-forts.</u>

#### > Le risque de transport de matières dangereuses /canalisation de matière dangereuses

Le risque de transport de matières dangereuses dans la commune est généré par un flux important de transit et de desserte. Sont principalement concernées les voies autoroutières, routes départementales, routes nationales et voies de chemin de fer.

Selon les données fournies par le Dossier Départemental des Risques Majeurs, le secteur d'étude est concerné par ce risque. Il est, en effet, situé dans une zone de forte circulation routière, à proximité du pont de la Manda et de la 1ère avenue qui longe le Var.

Une canalisation de matières dangereuses achemine du gaz naturel, des produits pétroliers ou chimiques à destination de réseaux de distribution, d'autres ouvrages de transport, d'entreprises industrielles ou commerciales de sites de stockage ou de chargement

Comme l'atteste les données fournies par Géorisques, la commune de Gattières **est concernée par la présence de canalisation de matières dangereuses**, dans l'enceinte communale. Il s'agit d'une canalisation de gaz naturel, qui traverse la partie est de la commune et le secteur d'étude.

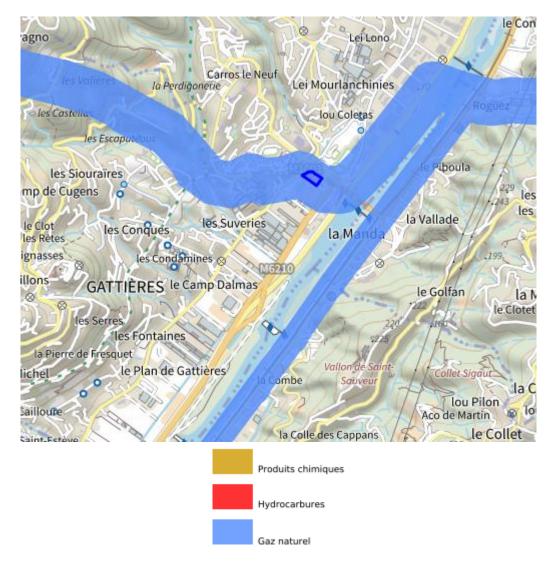


Figure 16 : Localisation de la canalisation de gaz à l'ouest de la commune (le secteur d'étude est indiqué en bleu) (Géorisques)

- Le secteur d'étude est soumis au risque « transports de matières dangereuses », et est concerné par la présence d'une canalisation de matières dangereuses (gaz naturel).
- ⇒ Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme <u>forts</u> au regard de la localisation du secteur d'étude vis-à-vis des routes à fortes circulation et de la canalisation de gaz naturel.

#### Voies bruyantes

**La loi Bruit** (n°92-1444 du 31 décembre 1992), relative à la lutte contre la bruit a pour objet de prévenir, supprimer ou limiter les bruits susceptibles de causer un trouble excessif aux personnes, de nuire à leur santé ou de porter atteinte à l'environnement. Cette loi a mis l'accent sur la protection des riverains vis-à-vis du bruit généré par les infrastructures de transports terrestres à travers la prise en compte :

- des nuisances sonores générées par la réalisation de voies nouvelles ou la modification de voies existantes (article 12 de la loi bruit / article L571.9 du CE)
- du recensement et du classement des infrastructures de transports terrestres (article 13 de la loi bruit / article L571.10 du CE).

En ce qui concerne les voies bruyantes, la commune de Gattières est concernée par l'ensemble des voies routières qui longent le Var.

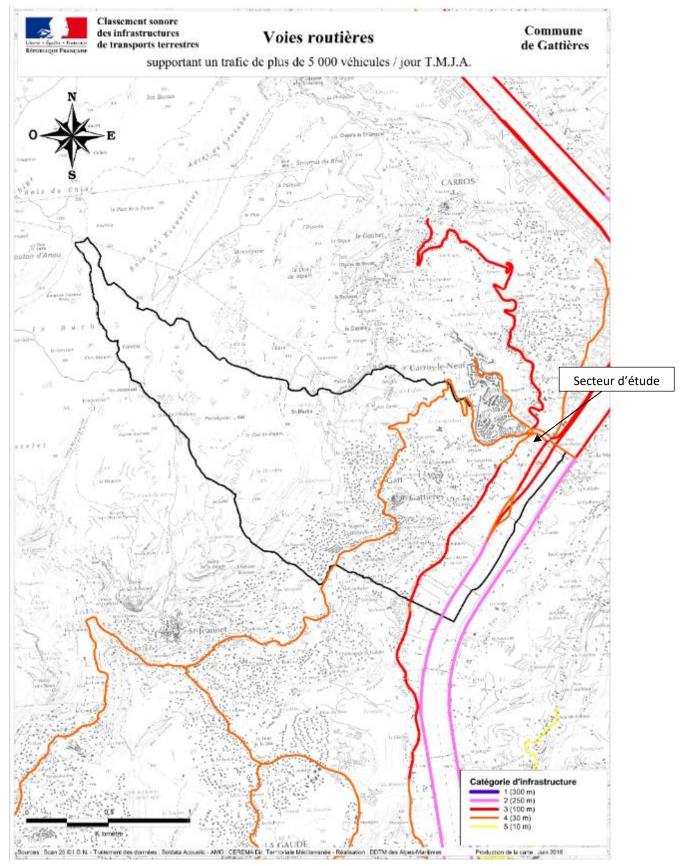


Figure 17 : Classement sonores des voies routières dans la commune de Gattières (alpes-maritimes.gouv.fr)

#### Gattières Ca

\*Cadrage environnemental & réglementaire

Le secteur d'étude se situe à proximité des voies M2210 M6210, classée en catégorie 3 et 4. Elle présente une zone d'influence de 30 à 100 mètres de part et d'autre de la voirie. Le secteur d'étude sera donc affecté par ces nuisances sonores, et devra donc intégrer cette problématique dans la conception de son projet, que ce soit au niveau confort acoustique que sécuritaire.

⇒ Les enjeux concernant les nuisances sonores sont jugés <u>modérés-fortes</u> à l'échelle du secteur d'étude.

# 2. Les sensibilités écologiques connues du secteur – Prédiagnostic écologique

EVEN CONSEIL a réalisé un prédiagnostic écologique sur le site afin de cibler les éventuels enjeux sur la faune, la flore et les habitats.

#### Contexte du projet

La société Lidl prévoit la création d'une zone de stationnement sous ombrières photovoltaïques dans la commune de Gattières, avenue Joseph Beltrando. Le site de projet est déjà concerné par une enseigne alimentaire qui sera démolie et reconstruite afin de réutiliser le terrain disponible pour ce nouveau projet de stationnement nouvelle génération.

Le projet consiste en la réalisation d'un espace de stationnement avec 12 points de recharge pour véhicules électriques alimentés par des ombrières photovoltaïques.

#### Description des périmètres d'étude

L'analyse du secteur d'étude et de ses potentielles sensibilités repose sur vision élargie de la zone de projet. Cette méthode permet de considérer l'environnement du secteur d'étude dans son ensemble de façon à considérer aussi bien les espèces faunistiques à large dispersion que les espèces faunistiques aux déplacements plus locaux. Aussi la recherche de zones naturelles à statut est primordiale. Ces données servent à comprendre dans quel contexte le secteur d'étude est inclus et quels sont les enjeux potentiels dans son environnement proche. Les zones à statut sont aussi de très bonnes ressources bibliographiques sur le patrimoine faunistique et floristique présent dans ces espaces. Par conséquent, 3 périmètres ont été défini en fonction du type de projet de la localisation de la zone :

- Le secteur d'étude : c'est l'espace stricte dédié au projet. Il s'agit des limites des parcelles concernées par le projet. Les relevées floristiques se font principalement dans cet espace.
- Le périmètre rapproché : c'est une zone tampon, de 150 mètres ici, qui permet de prendre en compte le contexte environnemental des zones connectées au secteur d'étude. Ces espaces, après leur prise de connaissance, pourront permettre de préciser les potentielles fréquentations du secteur d'étude par rapport à la faune par exemple. Les enjeux écologiques seront donc plus précis.
- Le périmètre éloigné, de 3 km, est un vaste périmètre qui permet de prendre en compte les grandes entités paysagères aux environs et les espèces faunistiques à très large dispersion (oiseaux et chiroptères). Aussi, ce périmètre permettra de recenser les zones à statut, présentent dans ce rayon et potentiellement le lieu de vie d'une faune remarquable.

Tableau 2 : Période d'inventaires du pré diagnostic

| Date       | Groupe observé | Conditions météorologiques |
|------------|----------------|----------------------------|
| 05/04/2022 | Faune flore    | 13 °C ensoleillé           |

Les inventaires ont été réalisés à partir d'un transect aléatoire dans le secteur d'étude et les zones connexes. Les espèces en présence ont été notées pour la flore.

Pour la faune, les espèces directement observées comme les oiseaux ont été répertoriées alors que pour les mammifères les indices ont été recherchés.

#### Gattières

## \*Cadrage environnemental & réglementaire

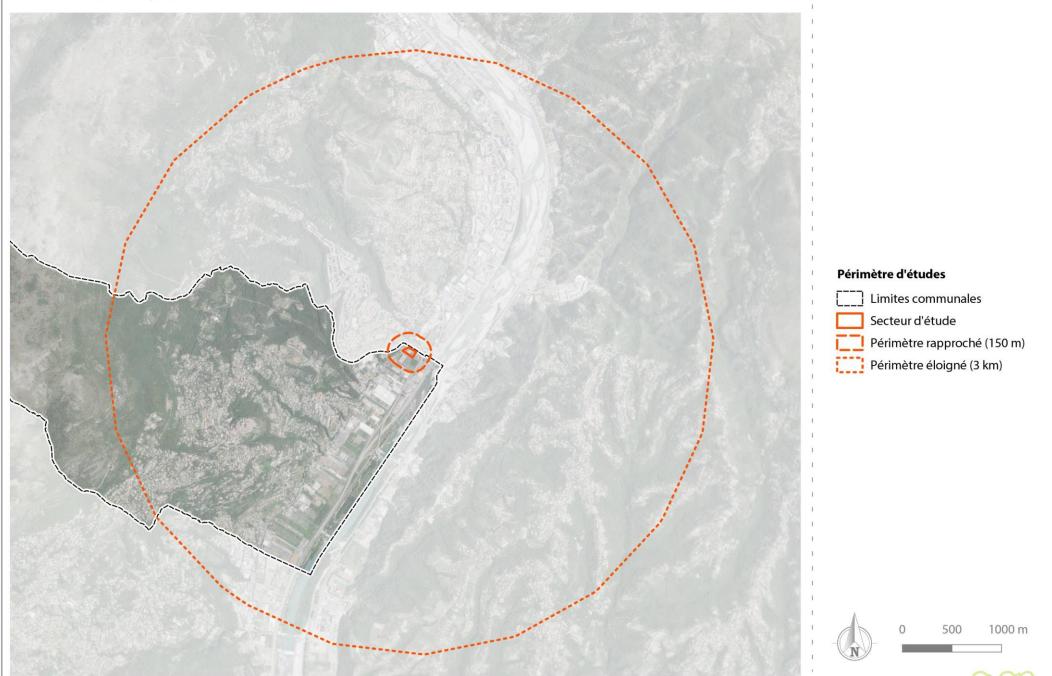
Les espèces potentielles dans les différents types d'habitats seront exposées, notamment pour l'herpétofaune et la batrachofaune.

Le groupe des chiroptères n'a pas fait office d'inventaires nocturnes dans le cadre de ce prédiagnostic. Les données communales et les fiches de zones naturelles à statut seront consultées afin de compléter les observations de terrain et de définir les enjeux écologiques au global.

Les données communales sont obtenues à partir des sites de l'INPN, Faune PACA et Silène faune-flore. Les fiches INPN de chaque zone à statut présente dans le secteur d'étude éloigné, seront consultées. Dans un souci de significativité et de représentativité du milieu, seules les données datant de moins de 10 ans seront conservées. Les données antérieures à 2011 ne seront donc pas considérées.

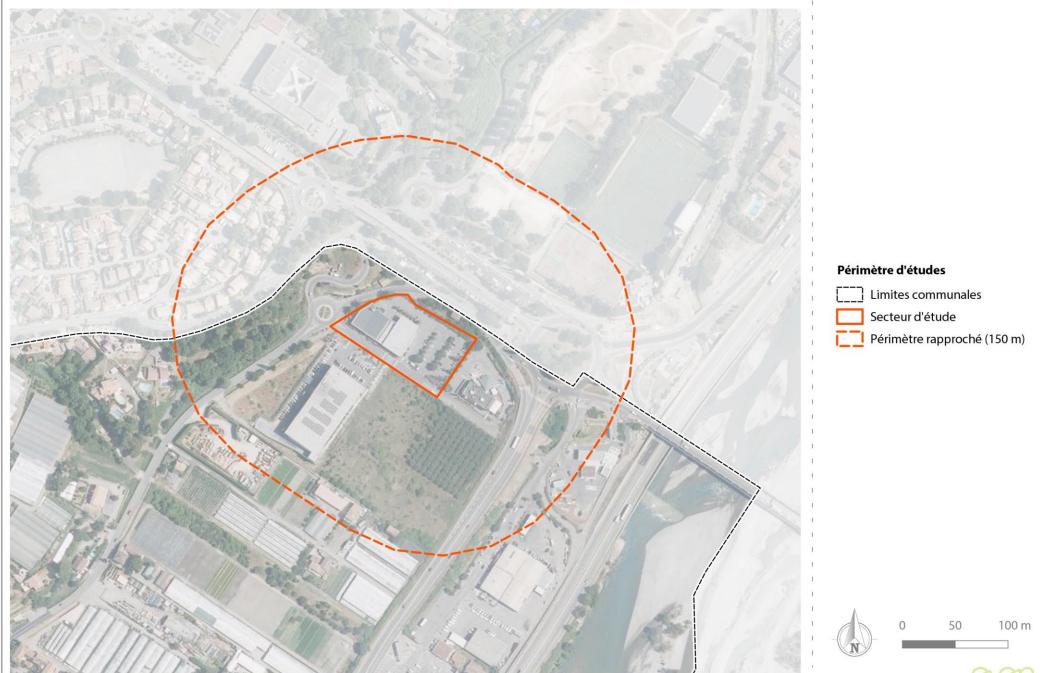
# GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Présentation des périmètres d'étude



# GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Présentation du secteur d'étude à l'échelle du périmètre rapproché



#### > SITUATION PAR RAPPORT AUX PÉRIMÈTRES À STATUT

#### Les zones d'inventaires

#### ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (TYPE I ET II)

Le programme ZNIEFF a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de recenser sur le territoire national tous les espaces dotés d'une richesse biologique et écologique et dans un état de conservation favorable. Le référentiel ZNIEFF est un véritable outil de connaissance. En fonction du type de ZNIEFF, il est possible de localiser les espaces à enjeux et formant de véritable réservoir de biodiversité. Bien que non soumis au statut de protection, ces espaces doivent être pris en compte dans le cadre des projets, car considérés comme des éléments centraux dans la fonctionnalité du réseau écologique. Les inventaires menés sur ces zones permettent de dresser une liste complète et à jour des espèces rares, protégées et ou déterminantes.

#### Deux types de zones sont définis :

- les zones de type I, caractérisées par leur intérêt biologique remarquable. Elles sont généralement de faible surface
- les zones de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

#### ZONE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Le nom de ZICO renvoie à un inventaire scientifique dressé en application d'un programme international de « Birdlife International » visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des Oiseaux sauvages.

Les ZICO sont recensées à l'échelle internationale. Pour être classé comme ZICO, un site doit remplir au moins une des conditions suivantes :

- être l'habitat d'une certaine population d'une espèce internationalement reconnue comme étant en danger ;
- être l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'Oiseaux migrateurs, d'Oiseaux côtiers ou d'Oiseaux de mer ;
- être l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint.

Alors que ces espaces dressent des listes d'oiseaux présents sur le site de façon permanente et / ou ponctuelle, cet espace doit tout de même permettre de conserver ces espèces. Les ZICO ont permis par la suite de retracer les périmètres des ZPS (Zones de Protection Spéciales) du réseau Natura 2000 à partie de 1991.

Les ZICO représentent en moyenne 8,1 % de la surface au sol en France.

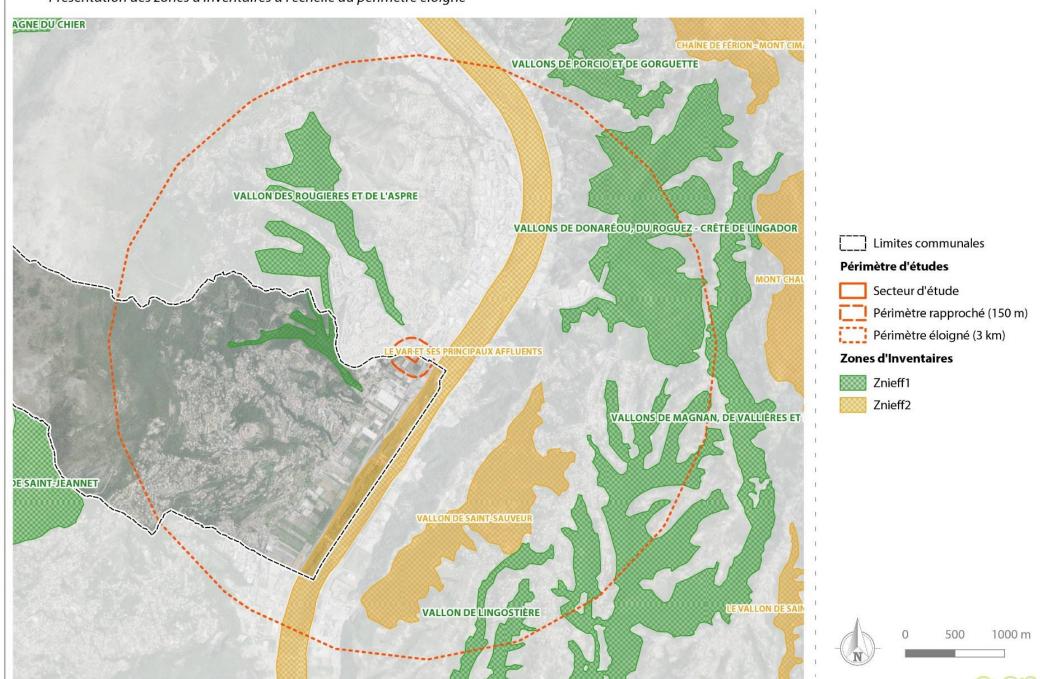
- ⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucune zone d'inventaire.**
- ⇒ Il est cependant situé à proximité d'une ZNIEFF 2 « Le Var et ses principaux affluents » (930020162).
- ⇒ Le périmètre éloigné entrecoupe plusieurs zones d'inventaires qui sont recensées dans le tableau ciaprès. Ces ZNIEFF seront prises en compte afin d'étudier la richesse biologique du site.

Tableau 3 : Liste des ZNIEFF présentes dans le périmètre éloigné (Even)

| ZNIEFF 1  |  |   |  |
|-----------|--|---|--|
| Id MNHN   | NOM  | Distance par<br>rapport au<br>secteur d'étude<br>(km) |  |
| 930012613 | VALLONS DE DONARÉOU, DU ROGUEZ - CRÊTE DE LINGADOR | 1.5 km  |  |
| 930020436 | VALLONS DE MAGNAN, DE VALLIÈRES ET DE SAINT-ROMAN  | 1.9 km  |  |
| 930020440 | VALLON DE LINGOSTIÈRE                              | 2.1 km  |  |
| 930020524 | VALLON DES ROUGIERES ET DE L'ASPRE                 | 0.35 km   |  |
| ZNIEFF 2  |  |   |  |
| Id MNHN   | NOM  | Distance par<br>rapport au<br>secteur d'étude<br>(km) |  |
| 930020162 | LE VAR ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS                 | 0.2 km  |  |
| 930020445 | VALLON DE SAINT-SAUVEUR                            | 1.2 km  |  |

# GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Présentation des zones d'inventaires à l'échelle du périmètre éloigné



#### Les zones règlementaires

#### LES ARRÊTÉS DE PROTECTION DE BIOTOPE

« Pour prévenir la disparition d'espèces animales ou végétales protégées par la loi, le Préfet de département peut prendre par arrêté les mesures visant à conserver des biotopes tels que mares, marais, marécages, landes, dunes, bosquets, haies, pelouses et toute formation naturelle peu exploitée par l'homme dans la mesure où ces biotopes sont nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos, la survie des espèces protégées.

L'arrêté de protection de biotope est actuellement la procédure réglementaire la plus souple pour préserver des secteurs menacés. Elle est particulièrement adaptée pour faire face à des situations d'urgence de destruction ou de modification sensible d'une zone. »

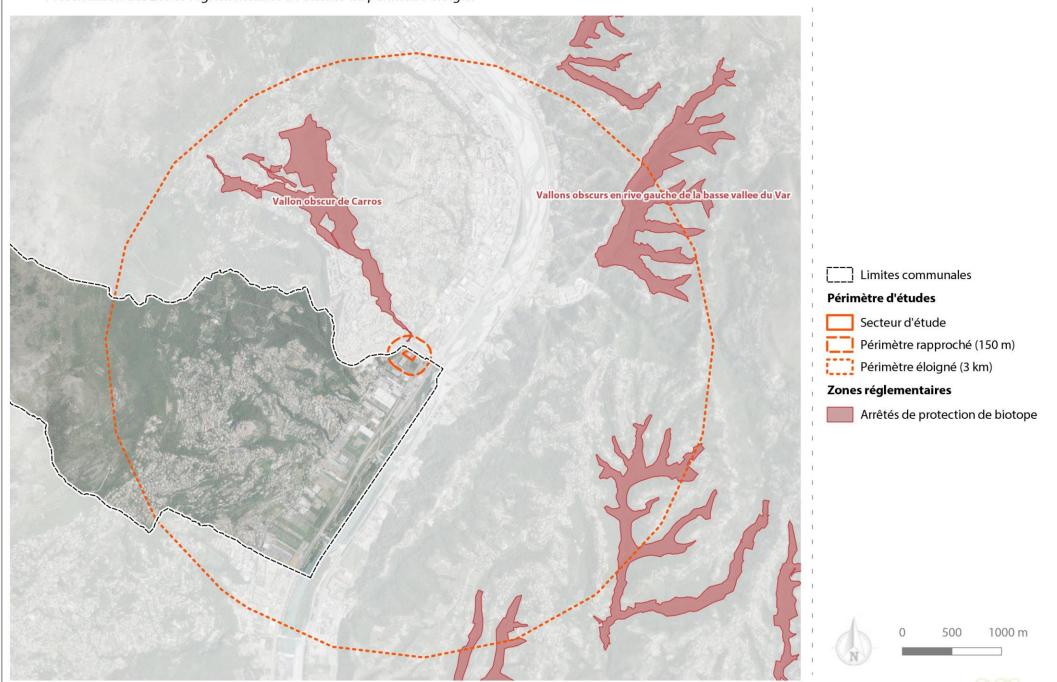
Plusieurs APB sont présents dans le périmètre éloigné et sont recensés dans le tableau ci-dessous. Leur étude permettra d'affiner les enjeux écologiques du site :

|           | АРВ  |   |  |
|-----------|--|---|--|
| Id MNHN   | NOM  | Distance par<br>rapport au<br>secteur d'étude<br>(km) |  |
| FR3801049 | Vallon obscur de Carros                                  | 0.09 km   |  |
| FR3801050 | Vallons obscurs en rive gauche de la basse vallée du Var | 2.2 km  |  |

- ⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucune zone réglementaire.**
- **⇒** La commune de Gattières n'est concernée par aucune zone réglementaire.
- ⇒ Cependant, le périmètre éloigné entrecoupe plusieurs APB, listés dans le tableau ci-dessus.

# **GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire**

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Présentation des zones réglementaires à l'échelle du périmètre éloigné



#### Les zones contractuelles hors Natura 2000

#### LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

#### La commune de Gattières est concernée par la présence du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

Ce PNR a été officiellement crée le 30 mars 2012 (Parution au journal officiel du décret ministériel de classement du PNR des Préalpes d'Azur). Un PNR n'apporte aucune règlementation aux habitants, chasseurs, propriétaires ou usagers du territoire. Il a pour objectif d'aider les communes à réaliser des projets de préservation de l'environnement mais aussi de maintien de la vie dans les villages et de développement des activités économiques du territoire. Un PNR est donc un outil ayant un double objectif : la préservation et le développement. Il est porté par les collectivités locales et la Région. Un Parc National est un outil de protection porté par l'État. En général, un Parc National n'est pas habité alors qu'un PNR l'est toujours.

Le PNR est guidé par 4 axes communs aux 45 communes adhérentes, dont fait partie la commune de Gattières :

- Axe 1 Fédérer les acteurs du territoire autour de la protection et de la gestion de l'exceptionnelle biodiversité et du paysage des Préalpes d'Azur
- Axe 2 Permettre le développement d'un territoire exemplaire, solidaire et dynamique
- Axe 3 Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines
- Axe 4 Positionner l'homme comme acteur du projet de territoire

#### Les principaux points forts de ce PNR sont :

- 31 270 habitants
- 88 940 hectares
- 48ème PNR de France
- 6ème PNR de PACA
- Plus de 2 000 espèces végétales, soit environ 1/3 de la flore française
- 1 952 cavités, 137 km de galeries souterraines
- Le « château d'eau » de la côte d'Azur
- 45 villages de caractère
- Une des plus grande zone pastorale des Alpes-Maritimes

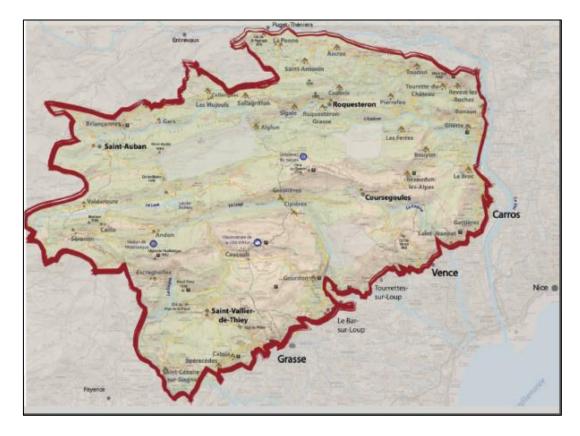
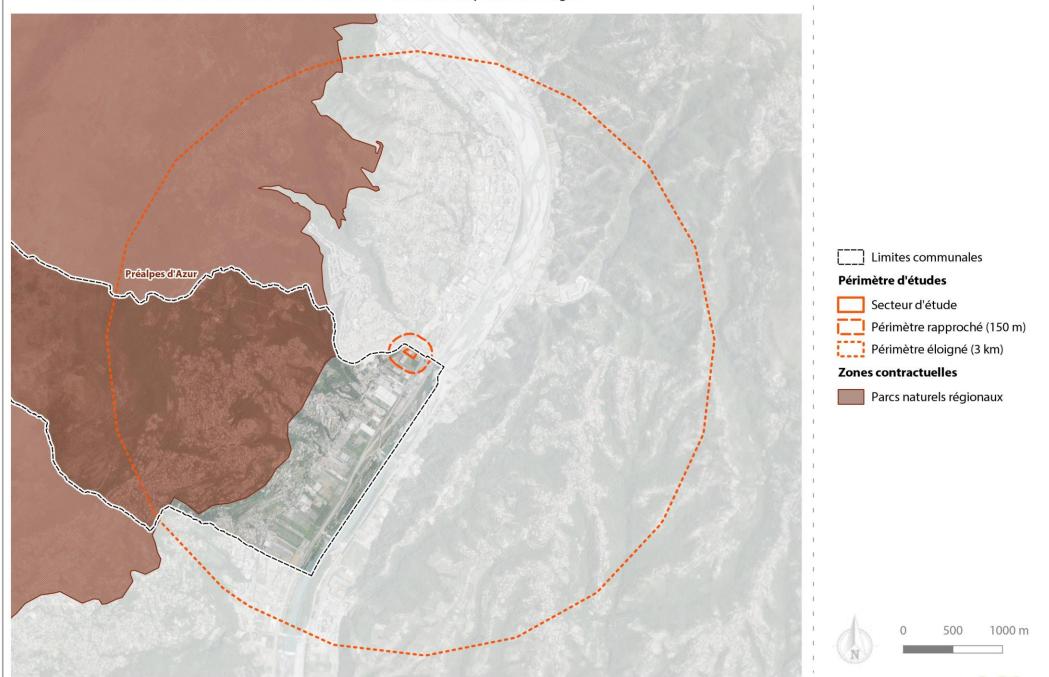


Figure 19 : Carte du PNR des Préalpes d'Azur

- **⇒** La commune de Gattières et le périmètre éloigné sont concernés par le PNR des Préalpes d'Azur.
- ⇒ Le secteur d'étude n'est cependant pas concerné par ce zonage contractuel.

# GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Présentation des zones contractuelles hors Natura 2000 à l'échelle du périmètre éloigné



#### Le réseau Natura 2000

Les zones Natura 2000 constituent un réseau de sites écologiques à l'échelle Européenne. Ces zones ont deux objectifs majeurs qui sont :

- La préservation de la diversité biologique.
- La valorisation du patrimoine naturel de nos territoires.

Les zones Natura 2000 forment un maillage qui se veut cohérent à travers toute l'Europe, afin que cette démarche favorise la bonne conservation des habitats naturels et des espèces. Les textes les plus importants qui encadrent cette initiative sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats », faune, flore (1992). Ces deux directives sont les éléments clefs de la création des zones Natura 2000.

La directive Oiseaux/ ZPS permet ainsi de :

- Répertorier les espèces et sous-espèces menacées.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 3000 zones qui ont un intérêt particulièrement fort pour l'avifaune
- Délimiter les Zones de Protection Spéciales (ZPS).

La directive Habitats, faune, flore/ ZSC permet quant à elle de :

- Répertorier les espèces animales, végétales qui présentent un intérêt communautaire.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales.
- Délimiter les Zones de Spéciales de Conservations (ZSC).

L'ensemble des ZSC et des ZPS forment le réseau Natura 2000.

L'extrême richesse de la biodiversité en PACA est le résultat d'une grande diversité de climat (méditerranéen à alpin), de reliefs (plaine, littoral, montagne), de territoires urbains et ruraux, de pratiques humaines traditionnelles. La région constitue un carrefour biogéographique (corridor biologique, couloirs de migration, ...) de grand intérêt au niveau européen.

#### **NATURA 2000 EN PACA**

Le réseau Natura 2000 de PACA a l'ambition de refléter cette richesse et de contribuer à sa meilleure gestion. Il comprend 128 sites désignés au titre des deux directives : « Habitats » (96 pSIC, SIC ou ZSC) et « Oiseaux » (32 ZPS). Il recouvre environ 30% de la superficie régionale.

Près de 700 communes sont concernées et un grand nombre d'acteurs (élus, propriétaires, associations, particuliers, grand public, ...) sont impliqués à différents niveaux.

70% des sites Natura 2000 en PACA font à ce jour l'objet d'un document d'objectifs (DOCOB) élaboré au sein des comités de pilotage par l'intermédiaire des opérateurs locaux (collectivités, Parcs, ONF essentiellement).

De nombreux contrats ont été signés (MAET et autres contrats Natura 2000) et les chartes, nouvel outil d'adhésion à la démarche, devront permettre de sensibiliser un maximum d'acteurs.

- ⇒ La commune de Gattières n'est pas concernée par des zones Natura 2000.
- ⇒ Le secteur d'étude se situe en dehors de toutes zones Natura 2000.
- ⇒ Le périmètre éloigné entrecoupe plusieurs zones réglementaires qui sont recensées dans le tableau ci-après. Ces sites Natura 2000 seront pris en compte afin d'étudier la richesse biologique du site.

## \*Cadrage environnemental & réglementaire

Tableau 4 : Liste des ZSC et ZPS présentes dans le périmètre éloigné (Even)

| ZSC       |  |  |  |
|-----------|--|--|--|
| Id MNHN   | NOM  | Distance par rapport au secteur d'étude (km) |  |
| FR9301569 | Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise | 2.1 km                                       |  |
|           |  |  |  |
| Id MNHN   | NOM  | Distance par rapport au secteur d'étude (km) |  |
| FR9312025 | Basse Vallée du Var                        | 0.2 km                                       |  |

# GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Présentation des zones Natura 2000 à l'échelle du périmètre éloigné Limites communales Périmètre d'études Secteur d'étude Périmètre rapproché (150 m) Périmètre éloigné (3 km) Natura 2000 Basse Vallée du Var Zones de protection spéciale (ZPS) Zones Spéciales de Conservation (ZSC)

#### **ENJEUX RELATIFS AUX ZONES NATURELLES A STATUT**

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut. Les zones à statut recensées sont principalement dans le périmètre éloigné et dans le périmètre rapproché.

Le secteur d'étude est situé sur un espace très urbanisé, en continuité d'espaces construits et de zones commerciales. Le secteur d'étude est d'ailleurs composé d'un ancien magasin et d'un espace de stationnement encore exploité. Les espaces sont imperméabilisés et la végétation est globalement rare.

De plus, le secteur d'étude est bordé par plusieurs voiries qui génèrent un flux de véhicules importants, d'autant que la zone apparait attractive étant donné son espace commerciale.

Cette analyse et cette situation géographique permet de considérer le secteur d'étude, comme détaché des grands espaces naturels qui forment les zones à statut citées précédemment.

Les enjeux vis-à-vis des zones à statut sont pressentis comme globalement faibles.

#### OCCUPATION DU SOL

#### **RÉFÉRENTIEL CORINE LAND COVER 2018**

Le référentiel Corine Land Cover 2018, permet de cartographier les grandes entités géographiques sur le sol français. Bien que sa précision ne soit pas adaptée pour les petites échelles, il permet tout de même de prendre connaissance de l'environnement général du secteur d'étude.

En ce qui concerne le secteur d'étude, il est concerné par l'entité :

#### • 121 : Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

L'approche proposée par ce référentiel apparait cohérente avec l'occupation réelle du sol du site d'étude mais présente une discordance avec les délimitations des espaces limitrophes, notamment en ce qui concerne les voiries et la présence des espaces vacants à proximité.

#### **RÉFÉRENTIEL OCCSOL DU CRIGE PACA 2014**

Le **référentiel proposé par le CRIGE PACA** est destiné à imposer une nouvelle gestion maitrisée et durable des territoires. Le but de leurs démarches est aussi de dresser un bilan sur la consommation d'espaces aussi bien au niveau des espaces naturels, artificiels ou agricoles. La mise en place de cartographie de l'occupation du sol apporte un outil d'aide à la décision et la production d'indicateurs de suivi.

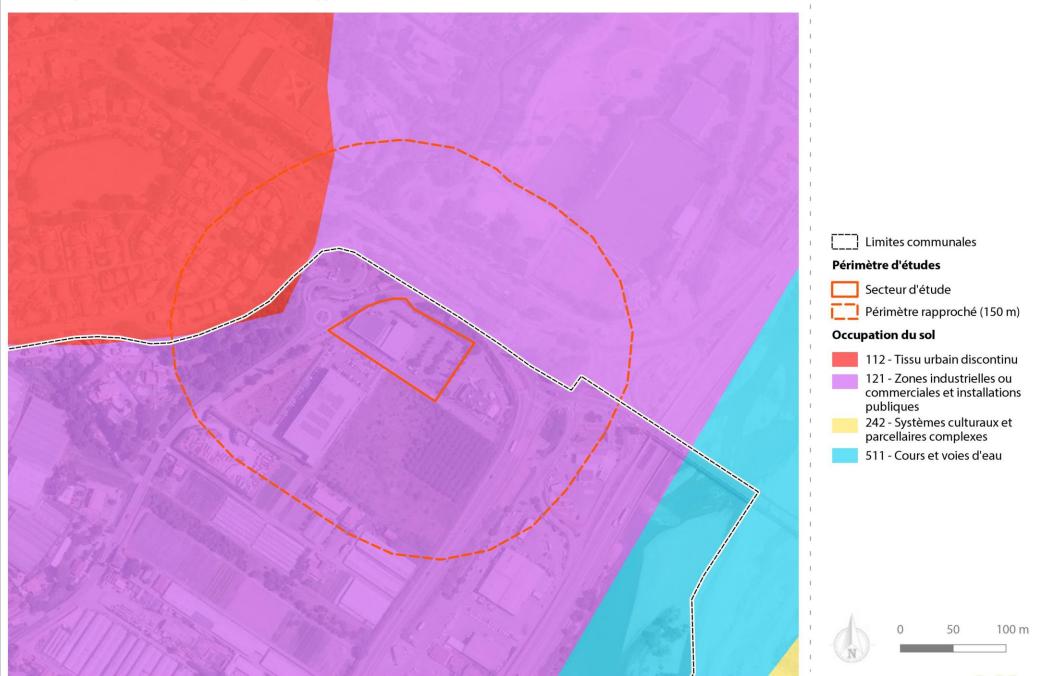
La carte présentée par la suite expose l'occupation du sol dans le site de projet.

Selon ce référentiel, le secteur d'étude est composé :

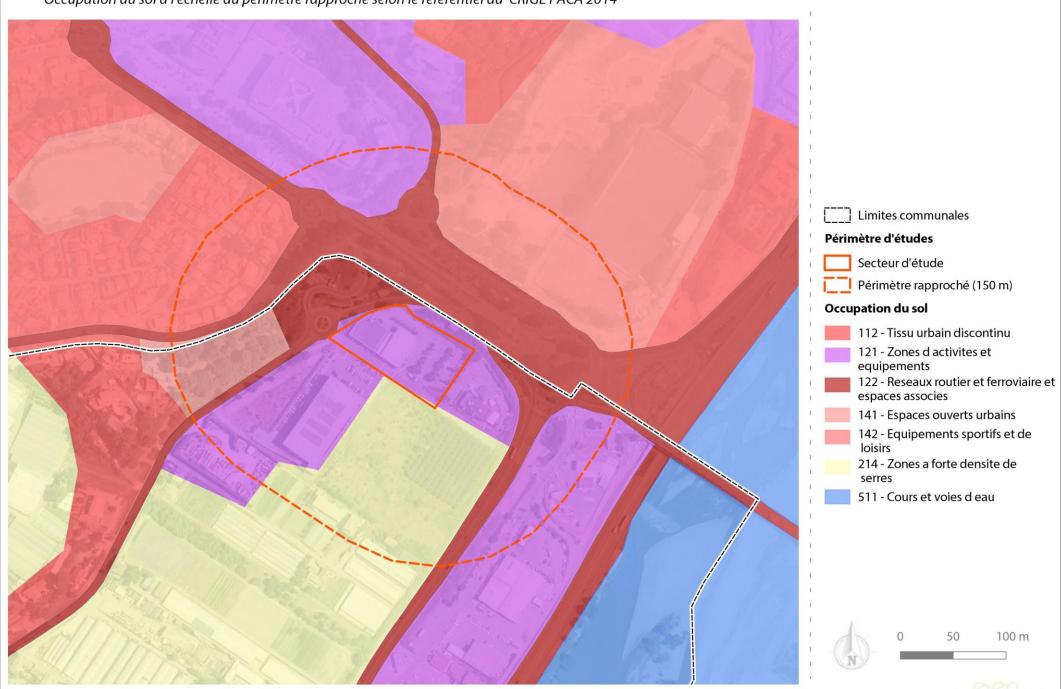
#### • 121 : Zones d'activités et d'équipements

Cette occupation du sol est cohérente avec les espaces limitrophes du secteur d'étude (enseignes commerciales alimentaires, de restauration etc...). Les espaces limitrophes tels que les voiries et les zones vacantes à tendance agricole, sont bien identifiées.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Occupation du sol à l'échelle du périmètre rapproché selon le référentiel Corine Land Cover 2018



Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Occupation du sol à l'échelle du périmètre rapproché selon le référentiel du CRIGE PACA 2014



# > Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Le SRCE est le document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux. Ce nouvel outil co-piloté par l'État et la Région est en cours de finalisation : l'enquête publique s'est terminée en mars 2014 et a été approuvé par le Conseil Régional le 17/10/2014.

Sur la base du diagnostic, le SRCE a fixé des objectifs et des priorités d'actions.

Des objectifs de remise en état ou de préservation ont été définis sur les territoires :

- Les éléments de la Trame Verte et Bleue subissant une pression importante et devant faire l'objet d'une « recherche » de remise en état optimale, sur ces territoires, il s'agit de favoriser la mise en place d'actions qui participent au maximum à la remise en état de ces milieux ;
- Les éléments de la Trame Verte et Bleue pour lesquels l'état de conservation des fonctionnalités écologiques est jugé meilleur (au regard des pressions) et devant faire plutôt l'objet d'une « recherche » de préservation optimale, afin de ne pas dégrader les bénéfices présents.
- Le secteur d'étude est localisé dans un espace urbanisé, inclus dans un ensemble d'espaces artificialisés. Les données fournies par le SRCE, mettent bien en évidence les éléments linéaires fragmentant tels que les voiries relativement denses dans la commune de Gattières.
- Le secteur d'étude n'est pas situé dans un réservoir de biodiversité et n'apparaît pas indispensable au fonctionnement global du réseau écologique.
- ⇒ Il ne présente aucun rôle prépondérant dans la fonctionnalité du réseau écologique.

La cartographie suivante présente les continuités écologiques fonctionnelles par rapport au secteur d'étude telles que définies au sein du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la région PACA.

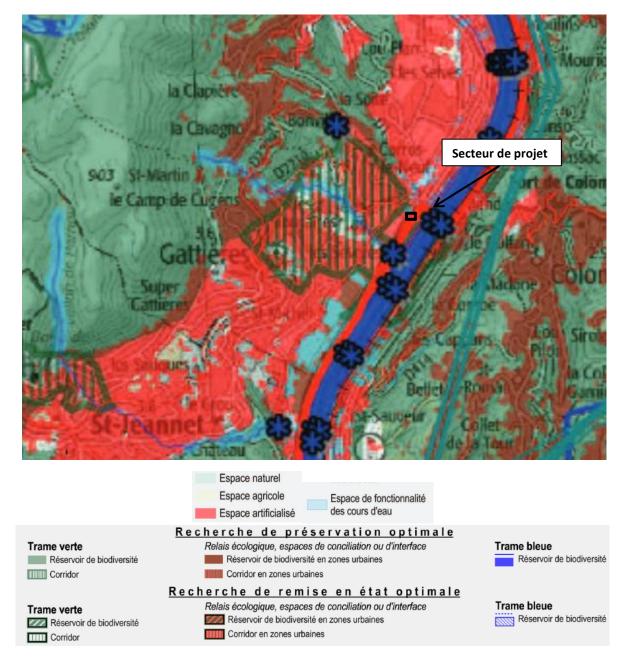


Figure 20 : Extrait du SRCE PACA (DREAL PACA)

La zone d'étude et ses secteurs connexes se situent dans des espaces urbanisés et commerciaux qui n'exposent pas d'intérêt écologique particulier.

Le secteur d'étude est soumis aux pressions urbaines, avec un passage important de véhicules tout au long de la journée, en raison du contexte commercial et de la proximité du secteur d'étude avec les accès aux grands axes routiers.

- ⇒ Les enjeux du projet vis-à-vis du réseau écologique sont considérés comme faibles dans ce contexte.

  Le secteur d'étude apparait déconnecté des grands ensembles assurant la fonctionnalité écologique des entités naturelles.
- ⇒ Le secteur d'étude est enserré entre des espaces linéaires (voiries), et des espaces bâtis relativement denses qui impliquent un important flux de véhicules et de personnes, quotidiennement.
- ⇒ Les études terrain, permettront de pressentir la fonctionnalité du secteur d'étude au sein du réseau écologique local. Cependant, les premières analyses bibliographiques ne montrent aucune intervention et aucun intérêt du secteur d'étude dans la fonctionnalité écologiques des espaces à plus ou moins large échelle.

# La TVB communale selon le PLUm

Selon ce document, le secteur d'étude est localisé dans une zone à enjeu écologique en milieux anthropisés ou en développement. Cela apparait cohérent avec les conclusions précédentes s'appuyant sur les données du SRCE.

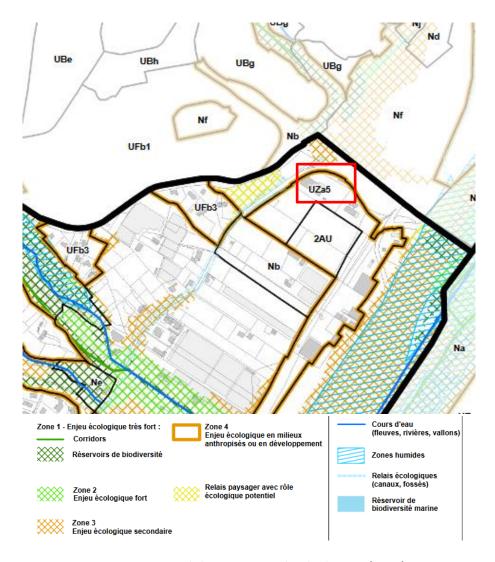


Figure 21 : Extrait de la TVB communale selon le PLUm (PLUm)

## > Habitats et flore recensés dans le secteur d'Étude / Analyse bibliographique

#### **LES HABITATS**

La détermination des différentes typologies d'habitats au sein du secteur d'étude s'appuie sur l'utilisation de référentiel reconnus. Cette méthode permet une homogénéité des appellations et la reconnaissance des habitats par toutes les professions liées.

Le référentiel EUNIS, 2013 a été utilisé. Peu à peu ce dernier prend la place de Corine Biotope, à l'échelle européenne. Dans un souci de compréhension, les codes Corine biotope seront indiqués entre parenthèse en cas de correspondance.

La cartographie des habitats a été réalisée à la suite des inventaires de terrain lors de la phase de pré diagnostic, en fonction des espèces floristiques inventoriées sur le secteur d'étude.

À partir du code EUNIS et Corine Biotope, en complément, **2 typologies** d'habitats ont été déterminées. Les paragraphes suivants détaillent chaque habitat, avec des espèces végétales représentatives et des photographies prises le 05 avril 2021, sur site.

#### J1.41 Ancien espace commercial

La majeure partie du secteur d'étude est occupée par une surface bâtie qui correspond à l'ancien magasin LIDL. Un nouveau magasin a été construit de l'autre côté de la route. Ce bâtiment commercial va être démoli, et au regard de sa structure, ne présente aucun intérêt pour la faune et la flore.

#### Les enjeux sont donc pressentis comme nuls.



Photo 1: Ancien LIDL présent sur le secteur d'étude (EVEN, Avril 2022)

# J4.2 Espace de stationnement bétonné et voirie attenante

Le reste de la parcelle, est occupée par des espaces de stationnement qui sont encore exploités par LIDL. Cet espace permet de compléter l'offre de stationnement du nouveau magasin, qui apparait rapidement saturée. Cette zone, bétonnée et sans intérêt paysager particulier, ne présente aucun intérêt, ni pour la flore, ni pour la flore.

## Les enjeux sont donc pressentis comme nuls



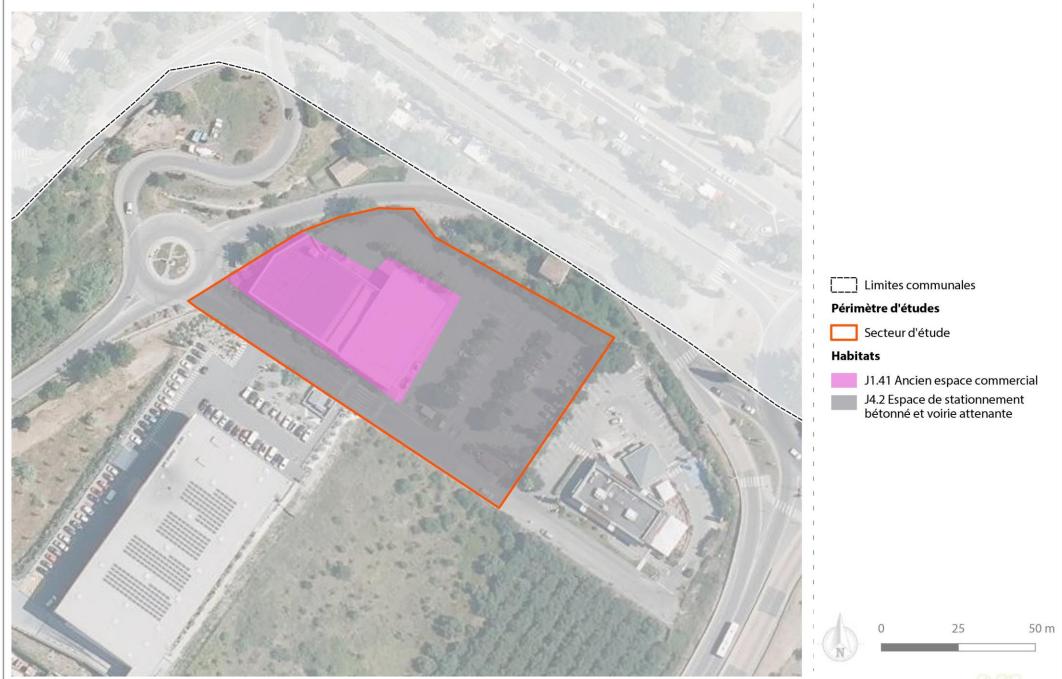
Photo 2 : Espace de stationnement attenant à l'ancien magasin (EVEN, Avril 2022)

## <u>Clôtures</u>

Le secteur d'étude est clôturé dans sa périphérie. Les espaces périphériques sont végétalisés principalement par des haies de lauriers rose. Le parking est végétalisé par des alignements de micocouliers de Provence. L'espace de stationnement est imperméabilisé par de l'enrobé.

Cette zone ne présente aucun enjeu environnemental.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Habitats identifiés à l'échelle du secteur d'étude



#### **LA FLORE**

#### Méthodologie de recherche de données

Afin de récolter les données de flore, les bases de données communales ont été consultées pour la commune de Gattières.

Les bases de données considérées comme valides sont : l'INPN et Silène flore (CBMP). Les espèces protégées sur le territoire national et / ou régional sont recherchées et mises en évidence. Enfin, les données géo référencées par Silène flore sont extraites et mises en page afin de les confronter au secteur d'étude.

Dans un souci de significativité, seules les données datant de moins de 10 ans sont conservées. Les données antérieures à 2011 ne sont donc pas considérées.

#### Données de l'INPN

Les données de la base de données communale de l'INPN recensent la présence de 206 espèces végétales sur la commune de Gattières.

Sur la totalité, 3 espèces sont protégées à l'échelle nationale (Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire Article 1 2 et 3). Il s'agit :

Tableau 5 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Gattières

| Nom vernaculaire                          | Nom scientifique            | Article |
|---|-----------------------------|---------|
| Germandrée arbustive, Germandrée en arbre | Teucrium fruticans L., 1753 | 1       |
| Caroubier                                 | Ceratonia siliqua L., 1753  | 2 et 3  |
| Laurier rose                              | Nerium oleander L., 1753    | 2 80 3  |

La base de données communale de l'INPN recense aussi la présence de 2 espèces végétales protégées sur le territoire régional. (Arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-D'azur)

Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire régional et recensées dans la commune de Gattières

| Nom vernaculaire                    | Nom scientifique                     |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Laîche d'Hyères                     | Carex olbiensis Jord., 1846          |
| Consoude bulbeuse, Consoude à bulbe | Symphytum bulbosum K.F.Schimp., 1825 |

L'application INPN Obs ne fournit aucune donnée géoréférencée à l'échelle du secteur d'étude.

#### Données Silène expert

La base de données Silène expert a été consultée afin de déterminer si des espèces protégées avaient été identifiées sur le secteur d'étude et ses environs proches, dans les 10 dernières années. Aucune donnée floristique sensible n'est présente dans le secteur d'étude.

- Selon les bases de données, aucune espèce végétale, protégée au niveau national et / ou régional n'a été observée dans le passé et récemment, dans le secteur d'étude.
- ⇒ Les espèces protégées sont toutes situées dans le périmètre éloigné, soit à plus de 150 mètres du secteur d'étude.

#### > Observations de terrain

Les inventaires de terrains, réalisés le 5 avril 2022, n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de flore protégée et remarquable sur le secteur d'étude.

La zone est fortement urbanisée, et riche en espaces imperméabilisés. De plus le secteur d'étude est occupé par un ancien magasin LIDL, qui a généré dans le passé un flux important de véhicules et de personnes. De plus, la zone de stationnement est encore exploitée, car elle permet de compléter les espaces de stationnement du nouveau magasin, situé sur une parcelle adjacente.

La visite de site a permis d'observer des haies de lauriers rose, de bambou, et des parterres riches en romarin.

NB : Le Laurier rose est présent ici comme espèce ornementale. Son statut de protection ne s'applique qu'à l'espèce sauvage, ce qui n'est pas le cas ici.

#### ENJEUX RELATIFS AUX ESPÈCES FLORISTIQUES ET AUX HABITATS

L'étude du terrain et la consultation des bases de données floristiques n'ont pas permis d'identifier la présence d'espèces végétales à enjeux sur le secteur d'étude et les espaces limitrophes. Les habitats identifiés sont essentiellement anthropisés et sont situés en bordure de voirie, dans une zone à tendance commerciale. Aussi la présence de cette voie fortement fréquentée, fait que le secteur d'étude est soumis à de nombreuses nuisances sonores.

Le secteur d'étude est dominé par la présence d'enrobé, de bâti et d'espaces de stationnement encore exploités. Au regard de ces observations, les enjeux sur la flore et les habitats, à l'échelle du secteur d'étude sont pressentis comme <u>faibles</u>.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Enjeux prévisionnels pressentis sur la flore et les habitats en phase de prédiagnostic



#### **LA FAUNE**

#### Méthodologie de recherche de données

Les bases de données communales : faune PACA, Silène Faune et INPN sont étudiées afin de dresser un bilan des espèces recensées sur la commune. Les groupes concernés par les recherches sont : les mammifères (hors chiro), les chiroptères, les amphibiens et les reptiles, les rhopalocères et les odonates. L'ichtyofaune n'est pas recherchée du fait de l'absence de cours d'eau propice à leur présence dans le secteur d'étude.

Les inventaires effectués pour le prédiagnostic ont eu lieu le 5 avril 2022. Le but principal est d'identifier de façon générale la richesse et la présence potentielle d'espèces patrimoniales dans le secteur d'étude et ses zones connexes. Les données seront étudiées dans un rayon de 3 km pour les espèces à large dispersion et / ou volatiles, c'est-à-dire potentielle dans le secteur d'étude. Les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné seront donc consultées et les données seront intégrées aux données communales si manquantes et enrichissantes.

Pour chaque groupe seront renseignés les statuts de protection. Aussi les espèces patrimoniales seront mises en évidence si elle s'avère pertinente dans le secteur d'étude. Enfin des enjeux potentiels seront définis afin de cadre le contexte environnemental du projet.

Notons que l'intérêt patrimonial d'une espèce est déduit de :

- Son statut biologique sur la zone d'étude (sédentaire, nicheuse, migratrice, hivernante...),
- Ses effectifs (couples nicheurs ou individus, regroupements en dortoirs...) présents (pourcentage de l'effectif régional, national...),
- Ses statuts de protection (protection nationale, européenne, internationale),
- Ses statuts de conservation aux échelles géographiques locales, régionales, nationales
- D'autres critères biogéographiques et écologiques : isolement géographique, limite d'aire de répartition...

#### **INSECTES**

## **Bibliographie**

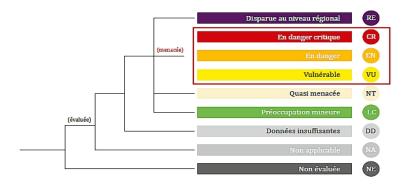
Afin de connaître les espèces potentielles dans le secteur d'étude, les bases de données communales ont été consultées : Silène Faune, Faune PACA, INPN.

#### • Odonates

Tableau 7 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale

| Biblio            | Nom latin             | Nom<br>vernaculaire | Protection<br>nationale | Convention<br>de Berne | Directive<br>Habitats | LR PACA |
|-------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------|---------|
|                   | Aeshna affinis        | Aeschne affine      |                         |                        |                       | LC      |
|                   | Aeshna cyanea         | Aeschne bleue       |                         |                        |                       | LC      |
|                   | Aeshna mixta          | Aeschne mixte       |                         |                        |                       | LC      |
| Faune PACA, INPN, | Coenagrion mercuriale | Agrion de Mercure   | Р                       |                        |                       | LC      |
|                   | Coenagrion puella     | Agrion jouvencelle  |                         |                        |                       | LC      |
|                   | Anax imperator        | Anax empereur       |                         |                        |                       | LC      |
|                   | Anax parthenope       | Anax napolitain     |                         |                        |                       | LC      |

| Biblio | Nom latin                             | Nom<br>vernaculaire                 | Protection<br>nationale | Convention<br>de Berne | Directive<br>Habitats | LR PACA |
|--------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------|---------|
|        | Anax ephippiger                       | Anax porte-selle                    |                         |                        |                       | LC      |
|        | Calopteryx haemorrhoidalis            | Caloptéryx hémorroïdal              |                         |                        |                       | LC      |
|        | Calopteryx xanthostoma                | Caloptéryx occitan                  |                         |                        |                       | LC      |
|        | Calopteryx virgo meridionalis         | Caloptéryx vierge                   |                         |                        |                       | LC      |
|        | Ceriagrion tenellum                   | Cériagrion délicat                  |                         |                        |                       | LC      |
|        | Cordulégastre annelé                  | Cordulegaster boltonii              |                         |                        |                       | LC      |
|        | Crocothemis erythraea                 | Crocothémis écarlate                |                         |                        |                       | LC      |
|        | Gomphus simillimus                    | Gomphe semblable                    |                         |                        |                       | LC      |
|        | Lestes virens virens                  | Leste verdoyant méridional          |                         |                        |                       | LC      |
|        | Chalcolestes viridis                  | Leste vert                          |                         |                        |                       | LC      |
|        | Libellula depressa                    | Libellule déprimée                  |                         |                        |                       | LC      |
|        | Erythromma lindenii                   | Naïade aux yeux bleus               |                         |                        |                       | LC      |
|        | Pyrrhosoma nymphula                   | Nymphe au corps de feu              |                         |                        |                       | LC      |
|        | Onychogomphus uncatus                 | Onychogomphe à crochets             |                         |                        |                       | LC      |
|        | Onychogomphus forcipatus              | Onychogomphe à pinces               |                         |                        |                       | LC      |
|        | Onychogomphus forcipatus unguiculatus | Onychogomphe à pinces méridional    |                         |                        |                       | LC      |
|        | Onychogomphus forcipatus forcipatus   | Onychogomphe à pinces septentrional |                         |                        |                       | LC      |
|        | Orthetrum coerulescens                | Orthétrum bleuissant                |                         |                        |                       | LC      |
|        | Orthetrum brunneum                    | Orthétrum brun                      |                         |                        |                       | LC      |
|        | Orthetrum cancellatum                 | Orthétrum réticulé                  |                         |                        |                       | LC      |
|        | Platycnemis latipes                   | Pennipatte blanchâtre               |                         |                        |                       | LC      |
|        | Enallagma cyathigerum                 | Portecoupe holarctique              |                         |                        |                       | LC      |
|        | Boyeria irene                         | Spectre paisible                    |                         |                        |                       | LC      |
|        | Sympetrum fonscolombii                | Sympétrum à nervures rouges         |                         |                        |                       | LC      |
|        | Sympetrum pedemontanum                | Sympétrum du Piémont                |                         |                        |                       | LC      |
|        | Sympetrum meridionale                 | Sympétrum méridional                |                         |                        |                       | LC      |
|        | Sympetrum sanguineum                  | Sympétrum sanguin                   |                         |                        |                       | LC      |
|        | Sympetrum striolatum                  | Sympétrum strié                     |                         |                        |                       | LC      |
|        | Trithemis annulata                    | Trithémis pourpré                   |                         |                        |                       | LC      |



36 espèces d'odonates sont recensées dans la bibliographie communale. Une espèce est protégée à l'échelle nationale : l'Agrion de Mercure. Cette espèce présente des enjeux de conservation faibles en PACA selon la liste rouge des odonates de PACA (2017). Les autres espèces citées dans la bibliographie présentent toutes des enjeux de conservation faibles en PACA au regard de leur inscription dans la catégorie « LC-préoccupation mineure », de la liste rouge des odonates de PACA (2017).

#### Observations de terrain :

Lors de la visite de terrain, aucune espèce d'odonate n'a été observée. Le secteur de projet ne présente pas de points d'eau. Le faciès actuel du secteur d'étude n'apparait pas favorable pour envisager ce groupe d'espèces.

Aucune autre espèce d'odonate n'a été inventoriée sur le site, lors de la réalisation de ce prédiagnostic. À ce titre, les enjeux prévisionnels sur les odonates sont pressentis comme <u>faibles</u>.

## Rhopalocères

| Bibliographie | Nom<br>vernaculaire             | Nom<br>scientifique                     | Protection<br>nationale | Directive<br>habitat | Convention<br>de Berne | LR PACA |
|---------------|---------------------------------|---|-------------------------|----------------------|------------------------|---------|
|               | Agreste                         | Hipparchia semele                       |                         |                      |                        | LC      |
|               | Amaryllis                       | Pyronia tithonus                        |                         |                      |                        | LC      |
|               | Argus (Azuré) bleu céleste      | Lysandra bellargus                      |                         |                      |                        | LC      |
|               | Argus frêle                     | Cupido minimus                          |                         |                      |                        | LC      |
|               | Argus vert                      | Callophrys rubi                         |                         |                      |                        | LC      |
|               | Aurore                          | Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758) |                         |                      |                        | LC      |
|               | Aurore de Provence              | Anthocharis euphenoides                 |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré commun                    | Polyommatus icarus                      |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré d'Escher (A. du plantain) | Polyommatus escheri                     |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré de Chapman                | Polyommatus thersites                   |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré de la badasse             | Glaucopsyche melanops                   |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré de Lang                   | Leptotes pirithous                      |                         |                      |                        | LC      |
| Faune PACA,   | Azuré des cytises               | Glaucopsyche alexis                     |                         |                      |                        | LC      |
| Silène faune, | Azuré des nerpruns              | Celastrina argiolus                     |                         |                      |                        | LC      |
| INPN          | Azuré du thym                   | Pseudophilotes baton                    |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré Osiris                    | Cupido osiris                           |                         |                      |                        | LC      |
|               | Azuré porte-queue               | Lampides boeticus                       |                         |                      |                        | LC      |
|               | Belle Dame                      | Vanessa cardui                          |                         |                      |                        | LC      |
|               | Bleu-nacré (Argus bleu-nacré)   | Lysandra coridon                        |                         |                      |                        | LC      |
|               | Brun des pélargoniums           | Cacyreus marshalli                      |                         |                      |                        | LC      |
|               | Céphalion                       | Coenonympha darwiniana                  |                         |                      |                        | LC      |
|               | Chevron blanc                   | Hipparchia fidia                        |                         |                      |                        | LC      |
|               | Citron                          | Gonepteryx rhamni                       |                         |                      |                        | LC      |
|               | Citron de Provence              | Gonepteryx cleopatra                    |                         |                      |                        | LC      |
|               | Collier de corail               | Aricia agestis                          |                         |                      |                        | LC      |
|               | Comma                           | Hesperia comma                          |                         |                      |                        | LC      |
|               | Cuivré commun                   | Lycaena phlaeas                         |                         |                      |                        | LC      |

| Bibliographie | Nom<br>vernaculaire       | Nom<br>scientifique    | Protection | Directive<br>habitat | Convention<br>de Berne | LR PACA |
|---------------|---------------------------|------------------------|------------|----------------------|------------------------|---------|
|               | Demi-deuil                | Melanargia galathea    |            |                      |                        | LC      |
|               | Echancré                  | Libythea celtis        |            |                      |                        | LC      |
|               | Échiquier d'Occitanie     | Melanargia occitanica  |            |                      |                        | LC      |
|               | Fadet des garrigue        | Coenonympha dorus      |            |                      |                        | LC      |
|               | Faune                     | Hipparchia statilinus  |            |                      |                        | LC      |
|               | Flambé                    | Iphiclides podalirius  |            |                      |                        | LC      |
|               | Fluoré                    | Colias alfacariensis   |            |                      |                        | LC      |
|               | Gazé                      | Aporia crataegi        |            |                      |                        | LC      |
|               | Grande Tortue             | Nymphalis polychloros  |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie de la houque     | Thymelicus sylvestris  |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie de l'alcée       | Carcharodus alceae     |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie des potentilles  | Pyrgus armoricanus     |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie des sanguisorbes | Spialia sertorius      |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie du chiendent     | Thymelicus acteon      |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie du marrube       | Carcharodus floccifera |            |                      |                        | LC      |
|               | Hespérie faux-tacheté     | Pyrgus malvoides       |            |                      |                        | LC      |
|               | Machaon                   | Papilio machaon        |            |                      |                        | LC      |
|               | Marbré de cramer          | Euchloe crameri        |            |                      |                        | LC      |
|               | Marbré de Lusitanie       | Euchloe tagis          |            |                      |                        | LC      |
|               | Marbré-de-vert            | Pontia daplidice       |            |                      |                        | LC      |
|               | Mégère                    | Lasiommata megera      |            |                      |                        | LC      |
|               | Mélitée de Fruhstorfer    | Melitaea celadussa     |            |                      |                        | LC      |
|               | Mélitée des centaurées    | Melitaea phoebe        |            |                      |                        | LC      |
|               | Mélitée des linaires      | Melitaea deione        |            |                      |                        | LC      |
|               | Mélitée du plantain       | Melitaea cinxia        |            |                      |                        | LC      |
|               | Mélitée orangée           | Melitaea didyma        |            |                      |                        | LC      |
|               | Myrtil                    | Maniola jurtina        |            |                      |                        | LC      |
|               | Nacré de la ronce         | Brenthis daphne        |            |                      |                        | LC      |
|               | Pacha à deux queues       | Charaxes jasius        |            |                      |                        | LC      |
|               | Paon du jour              | Aglais io              |            |                      |                        | LC      |
|               | Petit Argus               | Plebejus argus         |            |                      |                        | LC      |
|               | Petit Nacré               | Issoria lathonia       |            |                      |                        | LC      |
|               | Petite Tortue             | Aglais urticae         |            |                      |                        | LC      |
|               | Petite Violette           | Boloria dia            |            |                      |                        | LC      |
|               | Piéride de l'ibéride      | Pieris mannii          |            |                      |                        | LC      |
|               | Piéride de la moutarde    | Leptidea sinapis       |            |                      |                        | LC      |
|               | Piéride de la rave        | Pieris rapae           |            |                      |                        | LC      |
|               | Piéride du chou           | Pieris brassicae       |            |                      |                        | LC      |
|               | Piéride du navet          | Pieris napi            |            |                      |                        | LC      |
|               | Procris                   | Coenonympha pamphilus  |            |                      |                        | LC      |
|               | Robert-le-diable          | Polygonia c-album      |            |                      |                        | LC      |
|               | Silène                    | Brintesia circe        |            |                      |                        | LC      |
|               | Souci                     | Colias crocea          |            |                      |                        | LC      |

| Bibliographie | Nom<br>vernaculaire          | Nom<br>scientifique | Protection<br>nationale | Directive<br>habitat | Convention<br>de Berne | LR PACA |
|---------------|------------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------|------------------------|---------|
|               | Sylvain azuré                | Limenitis reducta   |                         |                      |                        | LC      |
|               | Sylvaine                     | Ochlodes sylvanus   |                         |                      |                        | LC      |
|               | Tabac d'Espagne              | Argynnis paphia     |                         |                      |                        | LC      |
|               | Thècle (Thécla) de l'Yeuse   | Satyrium ilicis     |                         |                      |                        | LC      |
|               | Thècle (Thécla) des nerpruns | Satyrium spini      |                         |                      |                        | LC      |
|               | Thècle (Thécla) du chêne     | Quercusia quercus   |                         |                      |                        | LC      |
|               | Thècle (Thécla) du kermès    | Satyrium esculi     |                         |                      |                        | LC      |
|               | Tircis                       | Pararge aegeria     |                         |                      |                        | LC      |
|               | Tityre                       | Pyronia bathseba    |                         |                      |                        | LC      |
|               | Vulcain                      | Vanessa atalanta    |                         |                      |                        | LC      |

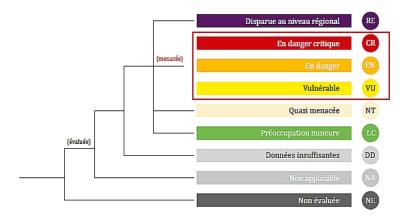


Tableau 8 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale

Les bases de données communales recensent la présence de 80 espèces de rhopalocères dans la commune de Gattières

Aucune espèce protégée n'est mentionnée dans la bibliographie communale. L'ensemble des espèces citées dans la bibliographie, exposent des enjeux de conservation faibles en PACA selon la liste rouge des rhopalocères de PACA (2014).

## Observations de terrain

Lors de la visite de terrain, aucune espèce de rhopalocère n'a été observée dans le secteur d'étude. Au regard du caractère artificiel du secteur, et de la forte anthropisation de celui-ci, aucune espèce à enjeu n'est envisagée.

⇒ À ce titre, au regard du contexte dans lequel s'implante le secteur d'étude, les enjeux prévisionnels sur les rhopalocères sont jugés <u>faibles</u>.

# SYNTHÈSE DES ENJEUX ENTOMOLOGIQUES

Les données bibliographiques citent principalement des espèces communes, qui ne présentent aucun enjeu de conservation local. La forte artificialisation du site, et l'importante fréquentation humaine, couplée à la végétation quasi absente, ne permet pas de pressentir la présence des rhopalocères et des odonates.

Les enjeux entomologiques prévisionnels sont donc pressentis comme <u>faibles</u>, dans ce contexte, sur l'ensemble du secteur d'étude.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Enjeux entomologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, en phase de prédiagnostic



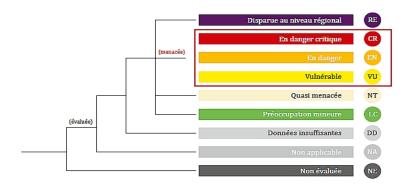
#### **AMPHIBIENS**

#### **Bibliographie**

Les bases de données communales Silène Faune, Faune PACA, INPN ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux.

Directive Habitats Faune Flore vernaculaire Convention scientifique Berne LR PACA Biblio Nom de Crapaud commun Bufo bufo Р Be 3 LC Grenouille rieuse Rana ridibunda Р Be 3 DH 5 LC Faune PACA, Silène Grenouille verte Rana kl. Esculenta LC R Be 3 DH 5 faune, INPN LC Rainette méridionale Hyla meridionalis Ρ Be 2 DH 4 LC Spélerpès de Strinati Speleomantes strinatii R Be 3 DH 2-4

Tableau 9 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale



Selon les données bibliographiques, 5 espèces d'amphibiens sont avérées sur la commune de Gattières. Toutes les **espèces sont protégées** à l'échelle nationale. Ces espèces sont inscrites dans la catégorie « LC-Préoccupation mineure » de la liste rouge des amphibiens de PACA (2016). Ainsi elles exposent des enjeux de conservation **faibles** en PACA.

#### Observations de terrain:

Les observations de terrain n'ont pas permis d'observer d'espèces appartenant à ce taxon, dans l'enceinte du secteur d'étude. Aucune mare, aucun point d'eau permanent et/ou temporaire n'est présent dans le secteur d'étude, à ce jour. Etant donné la localisation et la configuration du secteur d'étude, ce taxon n'apparait pas potentiel dans le secteur d'étude.

⇒ À ce titre, les enjeux prévisionnels sur les amphibiens sont pressentis comme <u>faibles</u>.

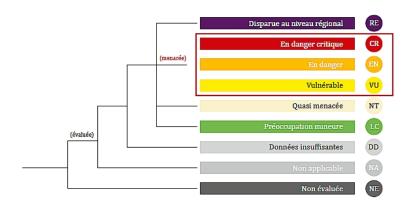
## **REPTILES**

# <u>Bibliographie</u>

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN ont été consultées pour la commune de Gattières, afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et /ou patrimoniales.

vernaculaire Nationale de Berne LR PACA Biblio Nom Coronelle girondine Coronella girondica Ρ Be 3 Couleuvre à collier Natrix natrix РΗ Be 3 LC Couleuvre de Malpolon BE 3 LC Montpellier monspessulanus Couleuvre Zamenis longissimus Be 2 DH 4 LC d'Esculape Couleuvre vipérine Natrix maura Ρ Be 3 / LC Faune PACA. INPN. Lézard des Р LC **Podarcis** muralis DH 4 Be 2 Silène faune murailles Lézard ocellé Timon lepidus Р Be 2 VU DH 4 LC Lézard vert Lacerta bilineata Р Be 2 Orvet fragile Anguis fragilis Р Be 3 / LC Tarente de Tarentola mauritanica Р LC Be 3 Mauritanie Trachémyde à Trachemys scripta / / / / tempes rouges elegans

Tableau 10 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune



Les données bibliographiques exposent la présence avérée de 5 espèces de reptiles dans la commune de Gattières.

Toutes les espèces de reptiles bénéficient de la protection nationale.

L'ensemble des espèces citées dans la bibliographie communales, exposent des enjeux de conservation faibles en PACA, en raison de leur inscription dans la catégorie « LC-Préoccupation mineure » de la liste rouge des reptiles de PACA (2016).

#### Observations de terrain :

Lors des observations de terrain, aucune espèce de reptile n'a été observée. Le secteur d'étude est encore fortement exploité, notamment pour son espace dédié au stationnement des voitures. Les perturbations anthropiques répétées limitent la présence des reptiles sur site, même pour les espèces les plus communes.

⇒ À ce titre, les enjeux prévisionnels sur les reptiles sont pressentis comme <u>faibles</u> dans l'ensemble du secteur d'étude.

# SYNTHÈSE DES ENJEUX BATRACHOLOGIQUES ET HERPÉTOLOGIQUES

Le secteur d'étude n'apparait pas favorable à la présence des amphibiens. Les enjeux prévisionnels sur les amphibiens sont donc pressentis comme <u>faibles</u>.

Le secteur d'étude est fortement anthropisé, et présente une activité humaine encore significative qui limite la présence des reptiles, même les espèces les plus communes.

Au regard des observations, les enjeux prévisionnels sur les reptiles sont pressentis comme faibles.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Enjeux herpétologiques et batrachologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, en phase de prédiagnostic



## MAMMIFÈRES (HORS CHIROPTÈRES)

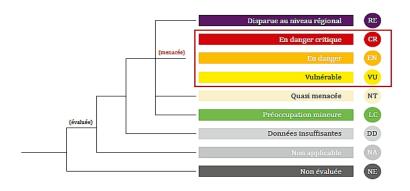
## **Bibliographie**

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN et les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et / ou patrimoniales au sein du secteur d'étude et des zones connexes.

Nom vernaculaire Nom scientifique Protection Vationale LR France · Hab Biblio LC Belette d'Europe Mustela nivalis Be 3 LC Blaireau européen Meles meles Be 3 Chamois Rupicapra rupicapra Be 3 DH 5 LC Chat haret, domestique Felis catus LC LC Chevreuil européen Capreolus capreolus Be 3 NT Crocidure des jardins Be 2 et Be 3 Crocidura suaveolens LC Crocidure musette Crocidura russula Be 3 Ecureuil roux Sciurus vulgaris Be 3 LC LC Fouine Martes foina Be 3 Faune PACA, Silène faune, DH 5 LC Genette Genetta genetta Р Be 3 INPN Hérisson d'Europe Erinaceus europaeus Р Be 3 LC LC Lérot Eliomys quercinus Be 3 LC Lièvre d'Europe Lepus europaeus Be 3 Loir gris LC Myoxus glis Be 3 Mulot sylvestre Apodemus sylvaticus LC Pachyure étrusque Be 3 LC Suncus etruscus LC Rat noir Rattus rattus Rat surmulot Rattus norvegicus LC

Sus scrofa

Tableau 11 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune



Sanglier

Les données bibliographiques recensent la présence de 19 espèces de mammifères sur la commune de Gattières. Au total, 3 espèces de mammifère sont protégées à l'échelle nationale : l'écureuil roux, la genette et le hérisson d'Europe.

Elles présentent des enjeux de conservation **faibles**. (Classée en LC « préoccupation mineure », dans la liste rouge nationale des mammifères de 2017).

Les autres espèces citées présentent des enjeux de conservation faibles, en raison de leur inscription dans la catégorie LC « Préoccupation mineure » de la liste rouge des mammifères de France métropolitaine

(2017). Parmi elles, une seule espèce présente des enjeux de conservation modérés en PACA : le crocidure des jardins.

# Observations de terrain :

Aucun mammifère n'est envisagé dans le secteur d'étude en raison d'un environnement très perturbé, et fortement artificialisé. La présence de nombreuses voiries représente des obstacles non négligeables pour la dispersion des mammifères.

⇒ À ce titre, les **enjeux prévisionnels sur les mammifères**, hors chiroptères, **sont pressentis comme faibles**, dans le secteur d'étude.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Enjeux mammalogiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, en phase de prédiagnostic



## **CHIROPTÈRES (CHAUVES-SOURIS)**

# **Bibliographie**

Les bases des données Silène Faune, Faune PACA, INPN et les fiches des zones à statut ont été consultées afin de cibler les éventuels enjeux et les espèces patrimoniales.

Tableau 12 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la commune

| Sources<br>Nom latin                                 |                                | Nom<br>vernaculaire          | Protection<br>nationale | Directive<br>Habitats<br>Faune - Flore | Convention de<br>Berne | LR France | Enjeux PACA* |
|--|--------------------------------|------------------------------|-------------------------|--|------------------------|-----------|--------------|
| INPN, Silène faune, Faune                            | Barbastelle d'Europe           | Barbastella barbastellus     | Р                       | Be 2                                   | DH 2-4                 | LC        | TF           |
| PACA, *http://www.paca.develo                        | Grand rhinolophe               | Rhinolophus<br>ferrumequinum | Р                       | Be 2                                   | DH 2-4                 | NT        | F            |
| ppement-   | Minioptère de Schreibers       | Miniopterus schreibersi      | Р                       | Be 2                                   | DH 2-4                 | VU        | TF           |
| durable.gouv.fr/IMG/pdf/<br>RP_strategieChiro_V4_dec | Murin à oreilles<br>échancrées | Myotis emarginatus           | Р                       | Be 2                                   | DH 2-4                 | LC        | F            |
| 2014_diffusable_internet.                            | Murin de Bechstein             | Myotis bechsteinii           | Р                       | Be 2                                   | DH 2-4                 | NT        | TF           |
| pdf  | Petit rhinolophe               | Rhinolophus hipposideros     | Р                       | Be 2                                   | DH 2-4                 | LC        | F            |

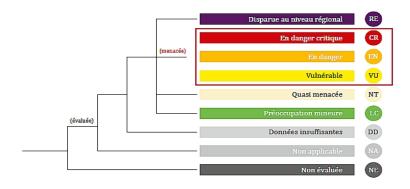


Tableau 13 : Enjeux biologiques régionaux de PACA par espèce de chiroptères (classement par ordre approximatif d'enjeu). \* http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RP\_strategieChiro\_V4\_dec2014\_diffusable\_internet.pdf

| Espèce           | Enjeu régional | Espèce           | Enjeu régional | Espèce          | Enjeu régiona |
|------------------|----------------|------------------|----------------|-----------------|---------------|
| ( R. mehelyi     | Disp           | M. alcathoe      | F              | M. nattereri    | f             |
| R. euryale       | TF             | N. lasiopterus   | F              | E. serotinus    | f             |
| M. schreibersii  | TF             | E. nilssonii     | F              | P. auritus      | f             |
| B. barbastellus  | TF             | N. leisleri      | M              | P. austriacus   | f             |
| M. capaccinii    | TF             | N. noctula       | M              | T. teniotis     | f             |
| M. bechsteinii   | TF             | M. brandtii      | M              | M. daubentonii  | tf            |
| M. blythii       | TF             | V. murinus       | M              | P. pipistrellus | tf            |
| R. hipposideros  | F              | P. nathusii      | M              | P. kuhlii       | tf            |
| R. ferrumequinum | F              | P. pygmaeus      | M              | H. savii        | tf            |
| M. myotis        | F              | P. macrobullaris | M              |                 |               |
| M. emarginatus   | F              | M. mystacinus    | f              |                 |               |

Toutes les espèces sont protégées sur le territoire national et communautaire.

Bien qu'il n'y ait pas de liste rouge en PACA pour évaluer l'enjeu de conservation de ce taxon, la DREAL PACA présente dans un guide technique, de 2014, intitulé « Stratégie régionale suivi/monitoring gîtes majeurs

EVEN Conseil Juillet 2021 64

*chiroptères – DREAL PACA – 2014 »*, les <u>enjeux régionaux</u> pour les différentes espèces de chiroptères. Ils sont présentés dans les deux tableaux précédents.

Comme le montre le tableau précédent, la commune de Gattières abrite sur son territoire, 6 espèces de chiroptères à <u>enjeux forts</u> à <u>très forts</u>.

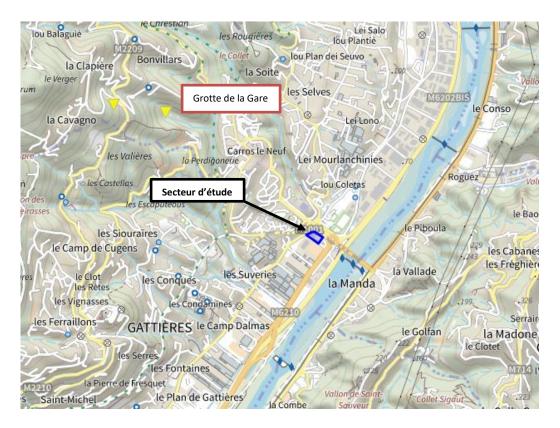
| • | Barbastelle d'Europe        | Barbastella barbastellus  |
|---|-----------------------------|---------------------------|
| • | Grand rhinolophe            | Rhinolophus ferrumequinum |
| • | Minioptère de Schreibers    | Miniopterus schreibersi   |
| • | Murin à oreilles échancrées | Myotis emarginatus        |
| • | Murin de Bechstein          | Myotis bechsteinii        |
| • | Petit rhinolophe            | Rhinolophus hipposideros  |
|   |                             |                           |

La commune de Gattières, et notamment ses alentours naturels, représentent un espace de vie intéressant pour les chauves-souris. Les différents habitats, les variations de topographie, la présence d'espaces agricoles ouverts et semi-ouverts et la proximité avec le littoral favorise la diversité des espèces.

Selon la base de données BD Cavités, 4 cavités naturelles reconnues sont présentes dans le périmètre éloigné. Aucune n'est cependant recensée dans le secteur d'étude. (Voir carte suivante).

La cavité le plus proche du secteur de projet est un orifice naturel situé au nord du secteur d'étude, à environ 1.5 kilomètres : Grotte de la Gare (PACAA2000556). Aucune information précise n'est disponible sur cet édifice, mise à part le fait qu'il s'agit d'un orifice naturel, et qu'elle se situe dans la commune de Gattières, et qu'elle résulte d'un effondrement.

En fonction de son agencement, et de son état de conservation, cette cavité peut être le lieu de vie temporaire et permanent de plusieurs espèces de chiroptères cavernicoles et fissuricoles (si fissures présentes).



#### Observations de terrain :

Les chiroptères n'ont pas fait offices d'écoute nocturne lors de ces inventaires en phase de prédiagnostic.

Le secteur d'étude présente un faciès fortement artificialisé à proximité de routes très fréquentées le jour et probablement la nuit formant donc un élément fragmentant significatif et une source de nuisances sonores. À cela, s'ajoute la mise en lumière du réseau routier et des espaces commerciaux environnants qui créaient un halo lumineux limitant sa fréquentation par les chiroptères.

Le secteur d'étude ne représente pas un espace de chasse ou un lieu de vie favorable aux chiroptères. Aucun gite n'est d'ailleurs pressenti dans le secteur d'étude. Cependant les espaces en friches, à tendance agricole, présent à l'ouest du secteur d'étude, pourrait représenter des zones de chasse préférentielles pour les chiroptères. Les chiroptères pourraient donc survoler le secteur d'étude.

⇒ À ce titre, en regroupant les données bibliographique et l'agencement spatial du secteur d'étude, les enjeux prévisionnels sur les chiroptères sont pressentis comme <u>faibles</u>.

## SYNTHÈSE DES ENJEUX MAMMALOGIQUES (DONT CHIROPTÈRES)

Le secteur d'étude n'apparait pas favorable à la présence de mammifères de grandes tailles. La présence de voiries, et de clôtures forment d'importantes fractures aux alentours. Le secteur d'étude, en pleine zone commerciale, et au faciès fortement urbanisé, n'est pas favorable à la présence des mammifères.

Les enjeux mammalogiques prévisionnels sont pressentis comme faibles dans l'ensemble du secteur d'étude.

Les données bibliographiques chiroptérologiques, ont été étudiées à l'échelle de la commune. Le secteur d'étude ne présente pas de gîtes potentiels selon la base de données du BRGM et les observations de terrain. Le caractère très urbanisé du site et la présence de la voirie en bordure du secteur d'étude forment des éléments fragmentant qui limitent le potentiel chiroptérologique du site de projet. Cependant, les parcelles agricoles en friches, présentent à l'ouest du secteur d'étude, pourraient représenter des zones de chasse préférentielles. C'est pourquoi, il est fortement possible que plusieurs espèces de chiroptères survolent le secteur d'étude.

Les enjeux prévisionnels sur les chiroptères sont donc pressentis comme faibles à l'échelle du secteur d'étude.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Enjeux chiroptérologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, en phase de prédiagnostic



# **OISEAUX**

# **Bibliographie**

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune et INPN ont été consultées. Les données disponibles sur les fiches des ZNIEFF et des ZSC présentes dans le périmètre éloigné, ont été consultées.

Tableau 14 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes

| Nom scientifique         | Nom vernaculaire            | Groupes<br>d'espèce | PACA<br>Nicheurs | Statut<br>juridique<br>français | Directive<br>"Oiseaux" | Convention de<br>Berne | Convention de<br>Bonn |
|--------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------|---------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| Prunella modularis       | Accenteur<br>mouchet        | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Loxia curvirostra        | Bec-croisé des sapins       | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Motacilla cinerea        | Bergeronnette des ruisseaux | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Motacilla alba           | Bergeronnette grise type    | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Pernis apivorus          | Bondrée apivore             | Rapaces             | LC               | Р                               | 01                     | BE2                    | BO2                   |
| Emberiza cia             | Bruant fou                  | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Emberiza cirlus          | Bruant zizi                 | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Buteo buteo              | Buse variable               | Rapaces             | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | BO2                   |
| Carduelis carduelis      | Chardonneret<br>élégant     | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Strix aluco              | Chouette hulotte            | Rapaces             | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Circaetus gallicus       | Circaète Jean-le-<br>Blanc  | Rapaces             | NT               | Р                               | 01                     | BE2                    | BO2                   |
| Corvus corone            | Corneille noire             | Corvidés            | VU               | C & N                           | 02                     | -                      | -                     |
| Cuculus canorus          | Coucou gris                 | Autres              | VU               | Р                               | -                      | BE3                    | -                     |
| Caprimulgus<br>europaeus | Engoulevent<br>d'Europe     | Autres              | LC               | Р                               | 01                     | BE2                    | -                     |
| Accipiter nisus          | Epervier d'Europe           | Rapaces             | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | BO2                   |
| Sturnus vulgaris         | Etourneau sansonnet         | Passereaux          | LC               | C & N                           | O2                     | -                      | -                     |
| Falco tinnunculus        | Faucon crécerelle           | Rapaces             | NT               | Р                               | -                      | BE2                    | BO2                   |
| Falco verspertinus       | Faucon kobez                | Rapaces             | NA               | Р                               | -                      | BE2                    | BO2                   |
| Falco peregrinus         | Faucon pèlerin              | Rapaces             | VU               | Р                               | 01                     | BE2                    | BO2                   |
| Sylvia atricapilla       | Fauvette à tête noire       | Passereaux          | LC               | Р                               | ı                      | BE2                    | -                     |
| Sylvia<br>melanocephala  | Fauvette<br>mélanocéphale   | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Sylvia cantillans        | Fauvette passerinette       | Passereaux          |                  | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Garrulus<br>glandarius   | Geai des chênes             | Corvidés            | LC               | C & N                           | O2                     | -                      | -                     |
| Larus cachinnans         | Goéland leucophée           | O1seaux<br>marins   | LC               | Р                               | 01                     | BE3                    | -                     |
| Corvus corax             | Grand corbeau               | Corvidés            | LC               | Р                               | -                      | BE3                    | -                     |
| Phalacrocorax carbo      | Grand cormoran              | O1seaux<br>marins   | NT               | Р                               | O2                     | BE3                    | -                     |
| Certhia<br>brachydactyla | Grimpereau des jardins      | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Turdus philomelos        | Grive musicienne            | Passereaux          | LC               | С                               | 02                     | BE3                    | -                     |
| Merops apiaster          | Guêpier d'Europe            | Autres              | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | BO2                   |

| Nom scientifique           | Nom vernaculaire             | Groupes<br>d'espèce | PACA<br>Nicheurs | Statut<br>juridique<br>français | Directive<br>"Oiseaux" | Convention de<br>Berne | Convention de<br>Bonn |
|----------------------------|------------------------------|---------------------|------------------|---------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| Bubo bubo                  | Hibou grand-duc              | Rapaces             | LC               | Р                               | 01                     | BE2                    | -                     |
| Otus scops                 | Hibou petit-duc scops        | Rapaces             | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Delichon urbicum           | Hirondelle de<br>fenêtre     | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Ptyonoprogne rupestris     | Hirondelle de rochers        | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Tachymarptis<br>melba      | Martinet à ventre blanc      | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Turdus merula              | Merle noir                   | Passereaux          | LC               | С                               | 02                     | BE3                    | -                     |
| Aegithalos<br>caudatus     | Mésange à longue queue       | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE3                    | -                     |
| Parus caeruleus            | Mésange bleue                | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Parus major                | Mésange<br>charbonnière      | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Parus cristatus            | Mésange huppée               | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Parus ater                 | Mésange noire                | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Passer domesticus          | Moineau<br>domestique        | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | -                      | -                     |
| Dendrocopos major          | Pic épeiche                  | Autres              | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Dendrocopos minor          | Pic épeichette               | Autres              | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Dryocopus martius          | Pic noir                     | Autres              | LC               | Р                               | 01                     | BE2                    | -                     |
| Picus viridis              | Pic vert                     | Autres              | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Pica pica                  | Pie bavarde                  | Corvidés            | LC               | C & N                           | O2                     | -                      | -                     |
| Columba livia              | Pigeon biset                 | Columbidés          | RE               | С                               | O2                     | BE3                    | -                     |
| Columba palumbus           | Pigeon ramier                | Columbidés          | LC               | С                               | 02;03                  | -                      | -                     |
| Fringilla coelebs          | Pinson des arbres            | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE3                    | -                     |
| Phylloscopus<br>bonelli    | Pouillot de Bonelli          | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Phylloscopus collybita     | Pouillot véloce              | Passereaux          | NT               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Regulus ignicapillus       | Roitelet à triple<br>bandeau | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Luscinia<br>megarhynchos   | Rossignol<br>philomèle       | Passereaux          | NT               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Erithacus rubecula         | Rougegorge familier          | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Phoenicurus ochruros       | Rougequeue noir              | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Serinus serinus            | Serin cini                   | Passereaux          | NT               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Sitta europaea             | Sittelle torchepot           | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Saxicola torquatus         | Tarier pâtre                 | Passereaux          | NT               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Carduelis spinus           | Tarin des aulnes             | Passereaux          | DD               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Jynx torquilla             | Torcol fourmilier            | Passereaux          | NT               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Streptopelia<br>decaocto   | Tourterelle turque           | Columbidés          | LC               | С                               | 02                     | BE3                    | -                     |
| Troglodytes<br>troglodytes | Troglodyte mignon            | Passereaux          | LC               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |
| Gyps fulvus                | Vautour fauve                | Rapaces             | VU               | Р                               | 01                     | BE2                    | BO2                   |
| Carduelis chloris          | Verdier d'Europe             | Passereaux          | VU               | Р                               | -                      | BE2                    | -                     |

64 espèces d'oiseaux sont recensées dans la commune de Gattières et les espaces limitrophes.

Parmi ces espèces, 8 sont inscrites sur l'annexe 1 de la directive oiseaux (Les espèces mentionnées à l'annexe I font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution), 5 sont menacées, et 13 espèces présentent une patrimonialité modérée en région PACA. (Liste rouge des oiseaux nicheurs en PACA 2020).

Tous les groupes d'oiseaux sont représentés, les rapaces, les passereaux, les oiseaux d'eau, les échassiers, les espèces anthropophiles...La grande diversité s'explique par la diversité des reliefs et des habitats, et par la bonne conservation des espaces naturels à proximité du secteur d'étude (Mercantour et PNR des Préalpes d'Azur).

#### Observations de terrain :

Les inventaires de terrain n'ont pas permis d'observer d'oiseaux dans le secteur d'étude et ses environs proches. Celui-ci est fortement anthropisé et fait l'objet de nombreuses nuisances. De plus, il est fortement limité en végétation ce qui ne permet pas d'assurer la présence d'espaces de refuge et de zones de repos. Les oiseaux sont donc difficilement envisageables dans le secteur d'étude.

Les enjeux avifaunistiques prévisionnels sont donc pressentis comme faibles.

## SYNTHÈSE DES ENJEUX AVIFAUNISTIQUES

La visite de terrain n'a pas permis d'observer d'oiseaux dans le secteur d'étude. Le secteur d'étude et ses environs proches sont concernés par des perturbations anthropiques qui limitent les potentialités. Aussi, la végétation dans le secteur d'étude ne permet pas de réunir les conditions écologiques favorables à la présence, même temporaire, d'espèces communes. La présence d'oiseaux dans le secteur d'étude est donc fortement limitée. Ainsi les enjeux avifaunistiques prévisionnels, au regard des observations sont pressentis comme <u>faibles</u>.

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Enjeux avifaunistiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, en phase de prédiagnostic



#### SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES EN PHASE DE PRÉDIAGNOSTIC

L'analyse des données bibliographiques à l'échelle de la commune et du périmètre éloigné a permis de préciser la richesse biologique potentielle du secteur d'étude et de ses environs. Les inventaires de terrains en phase de prédiagnostic, réalisées le 5 avril 2022, avaient pour but d'identifier les enjeux potentiels du projet.

Le secteur d'étude ne se situe dans aucune zone à statut.

En ce qui concerne les habitats, le secteur d'étude est actuellement occupé par un ancien magasin LIDL et son espace de stationnement attenant. Les espaces sont donc fortement urbanisés et anthropisés. Aucune espèce de flore protégée n'a été identifiée dans le secteur d'étude. La végétation limitée se concentre sur des espèces ornementale sans enjeu particuliers : laurier, bambou, romarin, ...

En ce qui concerne la faune, le secteur d'étude ne représente pas un lieu de vie particulièrement favorable en raison de sa très forte anthropisation. Bien que le magasin ne soit plus en activité, l'espace de stationnement est encore exploitée, ce qui créait des dérangements perpétuels tout au long de la journée. Le secteur d'étude ne dispose pas de zones refuge ce qui limite fortement les potentialités.

De ce fait, les inventaires de terrain, menés le 5 avril 2022 n'ont pas permis de conclure sur la présence avérée ou potentielle de diverses espèces de faune et de flore. Le contexte anthropisé du secteur d'étude limite fortement les potentialités. Seules des espèces volatiles comme les oiseaux (espèces communes) et les chiroptères sont envisagées en survol au-dessus de la zone d'étude, d'autant plus que le Var, cours d'eau présent en parallèle du secteur d'étude, peut être assimilé à un repère de dispersion pour ces espèces.

Les inventaires du 5 avril 2022, ont été effectués en période favorable pour l'observation et l'identification de la faune et de la flore. L'objectif était d'appréhender les principaux enjeux du site vis-à-vis du contexte du projet. Ainsi des enjeux écologiques ont été mis en évidence dans le secteur d'étude et les limites proches. La carte suivante, superpose tous les enjeux définis précédemment et présente la synthèse.

Globalement les enjeux écologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, sont faibles.

# GATTIERES (06) - Cadrage environnemental et réglementaire

Création d'un espace de stationnement e - station sous ombrières photovoltaïques Synthèse prévisionnelle des enjeux écologiques pressentis à l'échelle du secteur d'étude, en phase de prédiagnostic



# 3. Les sensibilités paysagères

#### UN ESPACE ARTIFICIALISÉ

Le site de projet est localisé en pleine zone industrielle et reste relativement éloigné des espaces naturels. Il est caractérisé par une topographie plane offrant peu de visibilités directes sur les alentours et les quartiers lointains. Au vu donc de sa position, le site d'étude ne présente pas de particularité paysagère.



Figure 22: Vue aérienne du secteur d'étude (Source : Google Earth)

### **LECTURE DU GRAND PAYSAGE**

Source: Atlas des paysages des Alpes-Maritimes (06)

Le secteur d'étude global se situe dans l'unité paysagère « La basse vallée du Var ». Cette ancienne frontière est devenue un couloir de développement où l'urbanisation se partage l'espace avec l'agriculture et le fleuve.

# Relief et hydrographie :

L'écoulement du Var dans sa partie inférieure a été, au fil du temps, modifié voire contraint par des aménagements sans cesse remaniés pour faire face aux enjeux socio-économiques et naturels de plus en plus complexes et imbriqués. Ses fortes crues restent menaçantes. Il alimente une nappe phréatique qui dessert plus du quart du département et dont la vulnérabilité doit être prise en compte dans le cadre du développement urbain et industriel de la vallée.

# Géologie et géomorphologie

Le delta du Var a accumulé des couches, sable et graviers, soulevées de plus de trois cents mètres lors de mouvements géologiques. Le cours d'eau y a creusé son lit et s'est encaissé entre deux hauteurs de poudingues du Pliocène. Seul exemple en Europe de sédimentation marine de type ria.

#### Agriculture et forêt

Très tôt, les cultures intensives sur les riches terres alluviales (maraîchage, pépinière) gagnées par casiers sur le lit majeur du fleuve, ont remplacé la ripisylve. Sur les versants entièrement modelés en terrasses, les nouvelles cultures, comme l'œillet niçois se sont substituées aux cultures traditionnelles comme la vigne et les oliviers. Certains fonds de vallons escarpés, éloignés des villages et impropres aux pratiques agricoles ont conservé une végétation relictuelle remarquable.

#### Formes urbaines et voies

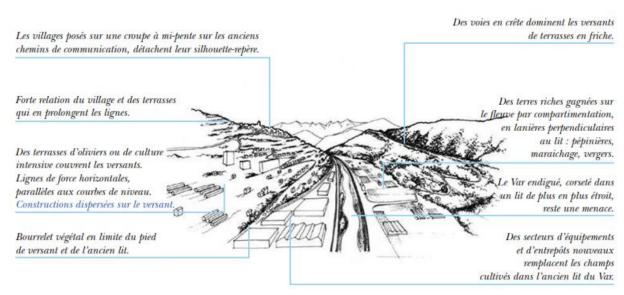
Les centres anciens des villages sont en position perchée sur les collines dominant la plaine. Depuis 20 ans, les nouvelles constructions (équipements, activités) s'installent dans le fond de la vallée venant concurrencer l'agriculture.

Les voies sont descendues des crêtes dans le lit du fleuve. Les passages d'une rive à l'autre, longtemps difficiles (premier pont en 1792), restent en nombre limité.

## Cette entité est caractérisée par :

- Ses centres anciens posés sur des rebords au-dessus de la vallée, en position d'observation;
- Ses terres créées dans le lit du fleuve par dépôt des alluvions lors de submersions contrôlées dont le parcellaire est perpendiculaire au cours d'eau et aux terrasses des versants. Le site de projet est compris dans cette structure paysagère.
- Des serres qui se sont installées sur des terrasses élargies et constituent des productions à haute valeur ajoutée ;
- La ligne de rupture entre le fond plat et le versant rocheux qui est encore nettement marquée et mérite d'être soulignée ;
- L'estuaire du Var, enserré par une importante zone économique, qui représente pourtant un véritable couloir de nature surnommé "la petite Camargue" pour la grande variété ornithologique qu'il recèle ;
- La vallée du Var qui se limite pour les automobilistes à un paysage mouvant, un couloir visuel sans caractère, fortement dégradé dans sa partie basse.

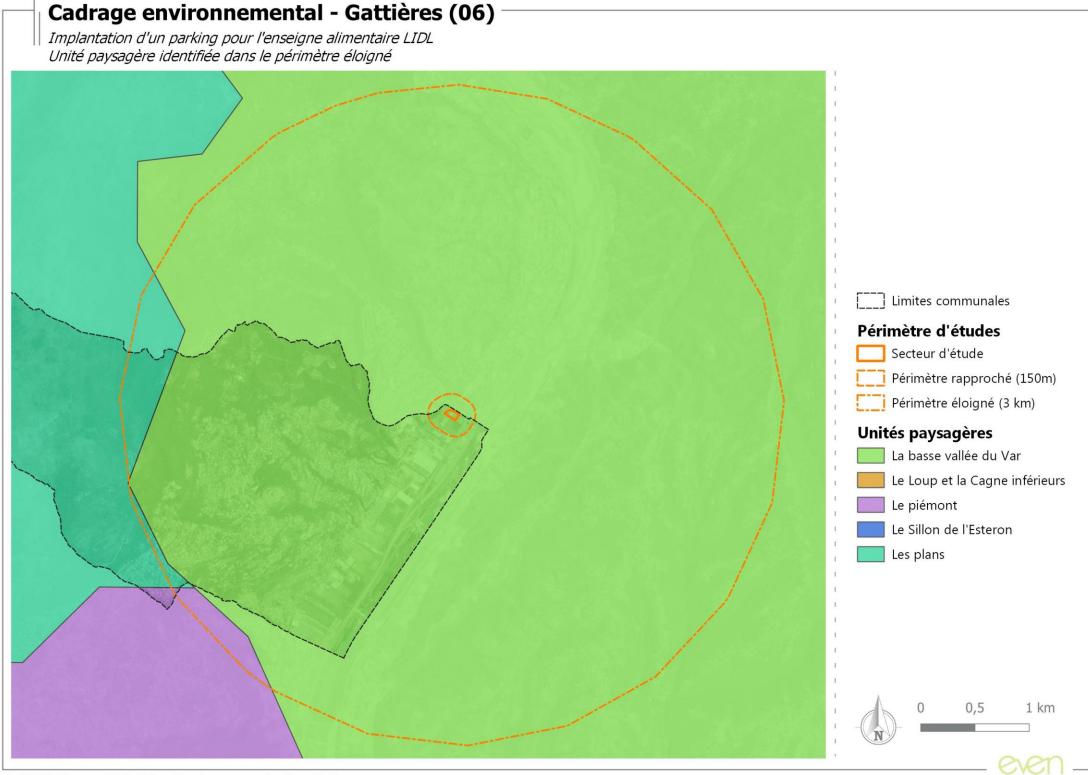
### SYSTÈME ET TENDANCES D'ÉVOLUTION



Les évolutions et enjeux de cette entité sont les suivants :

- Hors des "quartiers" nouveaux, l'urbanisation se développe de façon dispersée sur le versant, brouillant la silhouette ancienne des villages.
- Bien que la RD 6202 soit un des axes majeurs de circulation du département, ses abords sont fortement dégradés par une profusion de panneaux, lignes aériennes, entrepôts, accès.

- Forte pressions sur l'espace : le projet d'intérêt national permettra d'organiser l'aménagement de la basse vallée du Var ;
- La création de seuils tous les kilomètres a modifié l'écoulement du fleuve et son aspect. Ce secteur fait désormais l'objet d'une réflexion dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Nappe et Basse vallée du Var » pour retrouver un lit en tresse.
- ⇒ Le secteur d'étude s'implante sur un secteur d'équipements et d'entrepôts nouveaux qui remplacent les champs cultivés dans l'ancien lit du Var.
- ⇒ Au regard de ces observations, et de l'implantation du secteur d'étude global, les enjeux sur le paysage sont jugés <u>faibles</u>.



### LECTURE DU PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE GLOBAL

Situé dans la zone industrielle communale, le secteur de projet est localisé à proximité de la nouvelle enseigne LIDL ainsi que le cours d'eau du Var. L'analyse cartographique et photographique suivante permet de visualiser le contexte paysager du site d'étude et ses sensibilités paysagères.

### - Analyse de l'occupation du sol

À l'échelle du secteur d'étude, les environs limitrophes sont dominés par des espaces anthropiques peu concernés par des espaces verts ou par des alignements d'arbres.

Les espaces urbanisés sont dominés par des espaces résidentiels et des constructions commerciales, qui s'organisent de part et d'autre du secteur d'étude. L'ensemble créait une ambiance très urbaine avec peu de végétalisation due notamment à la proximité des voies ferrées de la gare.

Le secteur d'étude est dominé par un sol imperméabilisé et l'ancienne enseigne LIDL. La végétation sur cette plateforme est relativement restreinte, de même que les espaces limitrophes. Le secteur de projet est situé à proximité immédiate de nombreux axes importants de circulation fragmentant ainsi le paysage déjà peu diversifié.

L'aspect urbain du secteur de projet et de ses environs présente peu d'enjeux paysagers comme le présentait l'atlas des paysages des Alpes-Maritimes.



Figure 23: Occupation du sol à l'échelle du secteur d'étude et des environs proches (Even)

# Typologies des constructions environnantes

Comme le montre la figure ci-dessous, le secteur d'étude global est situé à proximité direct des grands espaces urbains denses et concentrés. Les couverts arborés sont peu présents et quelques zones à forte densité de serres sont situés au sud. À proximité du secteur d'étude il y a :

- Des espaces résidentielles individuels de type R+1;
- Des voies routières ;

- De serres et espaces agricoles ;
- Des équipements et commerces.

Le secteur d'étude est dominé par la présence de logements individuels et d'équipements. Ces espaces sont encore occupés à l'heure actuelle.



Figure 24: Typologies des constructions à l'échelle du secteur d'étude et des environs proches (Even)

# - Vues proches sur le secteur d'étude

L'étude des enjeux paysagers à l'échelle du secteur d'étude, passe par la réalisation de différents points de vue à proximité directe de la zone d'étude. Ceci permet, à l'échelle riveraine et piétonne, d'apprécier les vues directes sur le secteur de projet et donc sur le projet potentiel. Le but étant de mettre en évidence les masques végétaux ou bâtis d'ores et déjà présents afin de réfléchir par la suite à des aménagements et/ou des orientations du bâtis préférentielles, favorables à la conservation des entités paysagères de qualité.

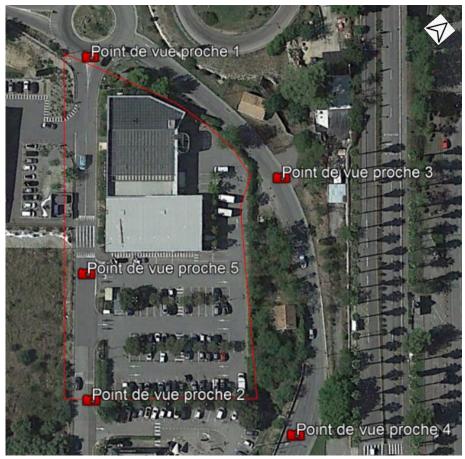


Figure 25: Localisation des points de vue de proximité sur le secteur de projet global (Google earth pro)



Photo 3 : Vue proche 1 depuis le sud-ouest du secteur d'étude (Google Street)



Photo 4: Vue proche 2 depuis le sud-est du secteur d'étude (Google Street)

La vue proche 1, se situe au sud-ouest du secteur d'étude, sur l'avenue Joseph Beltrando. Les vues sur le secteur d'étude sont en partie masquées par la présence de l'ancienne enseigne LIDL et par quelques arbustes type laurier d'ornement. Les vues sur le secteur depuis la vue proche 2 située au sud-est du site, sur la même avenue, est également en partie masquées par les arbustes.

→ Les vues depuis ces deux points d'observations ne mettent pas en évidence d'enjeux paysagers particuliers. Cela est dû en grande partie à la présence de l'ancienne bâtiment LIDL ainsi que les pourtours végétalisés du site.



Photo 5 : Vue proche 3 depuis le nord-ouest du secteur d'étude (Google Street)



Photo 6: Vue proche 4 depuis le nord-est du secteur d'étude (Google Street)

La vue proche 3, se situe au nord-ouest du secteur d'étude, à proximité du boulevard de la Colle Belle. Depuis cet espace, les vues sur le secteur d'étude global sont en partie masquées par l'espace végétalisé qui encadre la partie nord du site. Cependant, en l'absence de ces haies en partie arborées, les vues sur le secteur d'étude doivent être plus ouvertes et donc directes. Il en est de même pour la vue proche 4, situé au nord-est du secteur d'étude, dont la visibilité est en partie masquée par des espèces arbustives.

→ Les vues sur le secteur d'étude, depuis ces deux points d'observations, peuvent être aisées en l'absence d'espace végétalisé. Une réflexion sur les aménagements paysagers devra être prise en compte.



Photo 7: Vue proche 5 depuis le Sud du secteur d'étude (Google Street)

La vue proche 5, se situe au sud du secteur d'étude, sur l'avenue Joseph Beltrando. Les vues sur le secteur d'étude global sont nettement moins masquées que pour les vues proches 1 et 2 grâce à l'entrée du parking de l'ancien bâtiment LIDL. Elle permet ainsi d'avoir une vue plus dégagée sur le site de projet.

- → Les vues sur le secteur d'étude, depuis ce point d'observation, sont relativement dégagé depuis ce point de vue. Néanmoins, le point de vue fait apparaître peu d'enjeu paysager sur le secteur.
  - La réalisation de ces 5 vues riveraines a permis de prendre conscience de l'emplacement du secteur d'étude, vis-à-vis des espaces urbains à proximité. Cette étude, permet, à l'échelle du piéton, de percevoir les éléments paysagers de qualité et les éventuels enjeux présents à l'échelle du secteur d'étude global, afin de proposer par la suite une insertion paysagère optimale du projet envisagé. Ainsi, à l'échelle riveraine, les vues sur le secteur de projet global sont limitées du fait des espaces végétalisés au pourtour du site ou de l'ancien bâtiment LIDL au sein même du site.
  - Les enjeux, en ce qui concerne les vues proches, sont donc considérés comme relativement faibles.

# Vues lointaines sur le secteur d'étude

La réalisation de points de vue lointains permet d'apprécier les vues sur le secteur d'étude depuis des massifs ou des routes identitaires de la commune ou de l'environnement éloigné du secteur de projet. Pour ce faire 4 points ont été sélectionnés. Ils sont présentés sur la cartographie ci-dessous.



Figure 26: Localisation des points de vue lointains (Google Earth)



Photo 8: Vue lointaine 1 depuis la M6202 à l'est du secteur d'étude (Google Street)

La vue lointaine 1, prise depuis la M6202, ne permet pas de visualiser précisément le secteur d'étude global. Ce dernier est implanté de l'autre côté du fleuve du Var et le réseau viaire.

→ Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. Le fleuve et le réseau viaire jouent le rôle de masque et permettent de préserver les vues actuelles sur le site de projet.

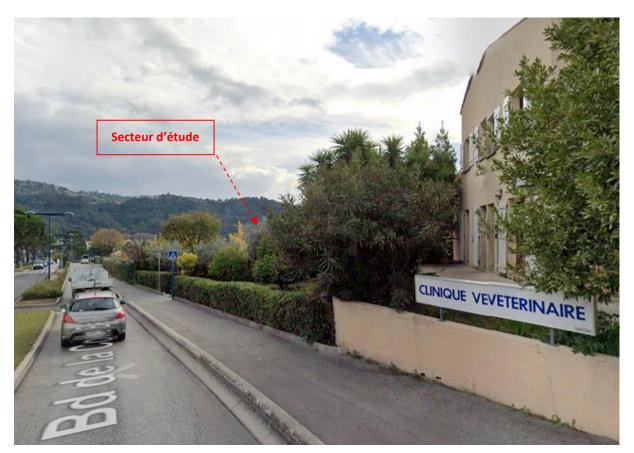


Photo 9 : Vue lointaine 2 depuis le boulevard de la Colle Belle au nord-ouest du secteur d'étude (Google Street)

La vue lointaine 2 est prise depuis le boulevard de la Colle Belle situé un peu en hauteur par rapport au site. Les vues sur le secteur de projet ne sont pas aisées en raison de hauts bâtis et de l'éloignement avec le secteur de projet.

→ Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. Les bâtis et leur espace végétalisés jouent le rôle de masque et permettent de préserver les vues actuelles sur le site de projet.



Photo 10 : Vue lointaine 3 depuis la route de la Baronne (Google Street)

La vue lointaine 3 se situe sur la route de la Baronne au sud du projet à proximité des serres agricoles. Les vues directes sur le secteur d'étude sont masquées par la topographie relativement plane et les quelques bâtis qui occupent les alentours. Le point de vue ne permet pas d'apprécier directement le secteur d'étude.

→ Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. La topographie plane et les bâtis existants jouent le rôle de masques paysagers et permettent de préserver les vues actuelles sur le site de projet.



Photo 11 : Vue lointaine 4 depuis la M6202bis au nord du site de projet (Google Street)

La vue lointaine 4 se situe sur la M6202bis au nord du projet sur la commune de Carros. Les vues directes sur le secteur d'étude sont masquées par la zone d'activité de la commune. Le point de vue ne permet pas d'apprécier directement le secteur d'étude.

- → Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. La zone industrielle joue le rôle de masques paysagers et permet de préserver les vues actuelles le site de projet.
  - L'étude des vues lointaines n'a pas permis de visualiser directement le secteur d'étude global en raison d'un bâti dense et de par un éloignement important entre les points de vue et le secteur d'étude global.
  - Les enjeux sur le paysage depuis les points de vue lointains sont considérés comme <u>faibles</u>.

# 4. Synthèse des sensibilités environnementales

| DOCUMENTS OU<br>CONTRAINTES                          | CARACTÉRISTIQUES  | LE PROJET  | ENJEUX À L'ÉCHELLE DU<br>SECTEUR D'ÉTUDE |  |
|--|---|--|--|--|
| Risque inondation                                    | La commune est concernée<br>par un Plan de Prévention<br>des Risques Inondations<br>(PPRI), approuvé depuis le<br>18/04/2011.   | Le secteur d'étude se situe dans<br>une zone potentiellement<br>inondable (B1), en rapport avec<br>les risques de débordements du<br>Var.  | MODÉRÉS-FAIBLES                          |  |
| Risque incendie                                      | La commune dispose d'un<br>PPRFi.   | Au regard du faciès fortement urbanisé du secteur d'étude, il n'est pas directement concerné par le risque incendie de forêt.  | FAIBLES                                  |  |
| Risque<br>mouvement de<br>terrain                    | La commune est concernée<br>par un Plan de Prévention<br>des Risques Mouvements de<br>Terrain, approuvé le<br>17/09/2008.   | Le secteur d'étude n'apparait pas exposé aux mouvements de terrain au regard de sa composition actuelle et l'historique des mouvements de terrain.   | FAIBLES                                  |  |
| Risque retrait-<br>gonflement des<br>sols argileux   | La commune n'est pas<br>concernée par un PPR.   | Le secteur d'étude est localisé<br>en zone d'aléa moyen en ce qui<br>concerne le risque retrait-<br>gonflement des sols argileux   | MODÉRÉS                                  |  |
| Risque sismique                                      | La commune de Gattières est<br>exposée à des risques<br>moyens de séismes, selon les<br>données Géorisques. La<br>commune dispose d'un<br>PPRN-Séismes.                     | La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques moyens.  | MODÉRÉS-FORTS                            |  |
| Risque de<br>transport de<br>matières<br>dangereuses | La commune est concernée<br>par le risque TMD. De plus<br>une canalisation de gaz<br>naturel traverse l'est de la<br>commune.   | Selon les données fournies par le Dossier Départemental des Risques Majeurs, le secteur d'étude est concerné par ce risque. Il est, en effet, situé en bordure de la M2210 et M6210 et à proximité de nombreuses infrastructures routières fortement empruntées. De plus il se situe sur la passage d'une canalisation de gaz naturel.   | FORTS                                    |  |
| Nuisances  | En ce qui concerne les voies<br>bruyantes, la commune de<br>Gattières est concernée les<br>par l'ensemble des routes<br>métropolitaines longeant la<br>basse Vallée du Var. | Le secteur d'étude se situe le long de la départementale des M2210 et M6210, classées en catégorie 3 et 4. Elles présentent une zone d'influence de 30 à 100 mètres de part et d'autre de la voirie. Le secteur d'étude sera donc affecté par ces nuisances sonores, et devra donc intégrer cette problématique dans la conception de son projet, que ce soit au niveau confort acoustique que sécurité. | MODÉRÉS-FORTS                            |  |

| DOCUMENTS OU<br>CONTRAINTES | CARACTÉRISTIQUES  | LE PROJET   | ENJEUX À L'ÉCHELLE DU<br>SECTEUR D'ÉTUDE |
|-----------------------------|---|---|--|
| Biodiversité                | La commune est concernée<br>par des ZNIEFF, et des<br>espaces contractuels.   | Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut. Les zones à statut recensées sont principalement dans le périmètre éloigné et dans le périmètre rapproché. Le secteur d'étude est situé sur un espace très urbanisé, en continuité d'espaces construits et de zones commerciales. Le secteur d'étude n'est pas situé dans un réservoir de biodiversité et n'apparait pas indispensable au fonctionnement global du réseau écologique. Le secteur d'étude n'apparait pas impliqué dans le fonctionnement du réseau écologique local. Il est occupé par des espaces commerciaux et des zones de stationnement encore exploitées. | FAIBLES                                  |
| Paysage                     | Le secteur d'étude est localisé au nord-est de la commune de Gattières, le long de l'avenue Joseph Beltrando et à proximité de la route de la Baronne (M1) identifiée comme une voie routière à fortes nuisances et circulations. | Le site présente des enjeux paysagers relativement faibles du fait de son intégration dans un tissu urbain dense et peu végétalisé. Des aménagements paysagers dans le secteur d'étude seraient cependant appréciables afin de valoriser l'intégration du nouveau projet dans ce contexte très urbanisé. Ceci participerait aussi à adoucir la séparation avec les espaces commerciaux présents en périphérie, qui ne sont pas dotés d'un aménagement paysager de qualité.  | FAIBLES                                  |

⇒ <u>Bilan</u>: Le site apparait peu sensible aux enjeux environnementaux. Son inscription dans un tissu urbain et en bordure de voiries limite fortement les enjeux et l'implication du site dans la fonctionnalité environnementale.

# IV- DESCRIPTION DE L'OPERATION ET DE SES INCIDENCES PRESSENTIES

# 1. Présentation de l'opération et de ces principales caractéristiques

Le projet de LIDL s'implantera dans le secteur d'étude, à la place des bâtiments existants, qui seront démolis. Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Une emprise au sol totale du projet de 1 454,3 m²;
- La création de 93 places de parking en pavé drainant :
  - o 85 places sous ombrières;
  - o 12 places pour véhicules électriques avec recharge ;
  - o 2 places PMR.
- La création une surface photovoltaïque de 1 453,1 m²;
- La réalisation de 2 028 m² d'espaces verts sur une parcelle de 6 980 m²
- La création d'aménagements paysagers sur la périphérie du projet

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des caractéristiques du projet :

| Type de Surface  |                               |                                      | nombre ou m²                                    | Type de Surface  |           | m²        |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|---|--|-----------|-----------|
| Nombre de places de parking                                | 93                            | 10. Surface totale des espaces verts |   | 2028.  |           |           |
| dont nombre de plac  | 2                             | dont Surface effective des EV        |   | 2028.  |           |           |
| dont nombre de plac  | 0                             | 10. Surface totale des VRD           |   | 3497.6   |           |           |
| dont nombre de plac  | 12                            | dont Surface VRD statio. (places)    |   | 1351.4   |           |           |
| dont nombre de plac  |                               | 0                                    | dont Surface Aire de sta                        |  | 2871.8    |           |
| dont nombre de plac  | 85                            | (voir le calcul loi ALUR PC2d)       |   |  |           |           |
| dont nombre de plac  |                               | 0                                    | 12. Surface photovoltaïques                     |  | 0.0       |           |
| dont nombre de plac  | nants                         | 93                                   | 13. Surface ombrières photo                     | ovoltaïque   | 1453.     |           |
| Surface du parking couvert                                 |                               | 0                                    | 14. Surface du terrain initial                  |  | 6980.0    |           |
| Surface du parking non couvert (enrobé)                    |                               |                                      | 1520.4  | 15. Emprise au sol                                       |           | 1454.3    |
| Surface de l'aire de circulation du camion                 |                               | 0                                    | 16. Surface totale des ensei                    | -  | 19.7      |           |
| 5. Surface de place de stationnement et de voirie DRAINANT |                               |                                      | 1351.4  | 17. Surface de la façade cor                             | nmerciale | 0.0       |
| 6. Surface de place de stationnement et de voirie ENROBE   |                               |                                      | 1520.4  | SURFACE DE VENTE   |           |           |
|  | /ANT projet                   |                                      |   | REGLEMENTAIRE  |           |           |
|  | PRÈS projet<br>/ANT projet    |                                      |   | SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du code de l'urbani |           |           |
|  | PRÈS projet                   |                                      |   | S. DE VENTE LIDL MUR À                                   | ,         |           |
| Surface rampe de quai béton                                | RES projet                    |                                      |   | SURFACE DES RESERVE                                      |           |           |
| Eléments relatifs au PLU                                   | PLU                           | Projet                               | Eléments rela                                   | ntifs au PLU   | PLU       | Projet    |
| Espaces plantés  |                               |                                      | 8. Clôtures                                     |  |           |           |
|  |                               | 000/                                 |   |  |           |           |
| -% d'espaces verts   |                               | 29%                                  | Bassin de rétention     Couleurs imposées (RAL) |  |           |           |
| -% d'espaces libres plantés                                |                               |                                      |   | , ,  |           |           |
| - nombre d'arbres  |                               | 65u.                                 | 11. Surface parement de façade                  |  |           |           |
| Implantation des constructions :                           |                               |                                      | 12. Surface panneaux composites                 |  |           |           |
| - par rapport aux voies                                    | rapport aux voies >6.0m >6.0m |                                      | 13. Surface autre revêtement                    |  |           |           |
| - par rapport aux limites séparatives ≥3m ou L≥h L≥h       |                               | L≥h                                  | 14. Hauteur maximale des constructions          |  |           |           |
| 3. Places de stationnement :                               |                               |                                      | <ol><li>Type de toitul</li></ol>                | re   |           |           |
| - voiture  | 1p./20m2 de SV                | 93                                   | 16. Hauteur, nombre et emplacement              |  |           | 1u. h :8m |
| - 2 roues  | NR                            | 0                                    | de mâts dits                                    | drapeaux   |           |           |
| 3.1 Limitations Parking :                                  |                               |                                      | 17. Zone PGRi et/ou PPRI B6                     |  | В6        |           |
| - loi ALUR   |                               |                                      | 18. Zone PLU UZa5                               |  | UZa5      | UZa5      |
| - loi SRU  |                               |                                      | 19. Zone SCOT                                   |  |           |           |
| - autres   |                               | 20. Volume déblais                   |   |  |           |           |
| CES : % du terrain <50% 21%                                |                               | 21. Volume remblais                  |   |  |           |           |
| 5. Toiture : pente   |                               | Presence de tou                      |   | Oui  | Non       |           |
| 6. Zone constructible Oui                                  |                               | Oui                                  | pour VL (Axe pr                                 | incipal)   | Oui       | X         |
| 7. Ratio volume bâtiment réalisable                        |                               |                                      | _   |  |           |           |
| 7. Natio volume batiment realisable                        |                               |                                      | En sortie                                       | 9  |           |           |

Le projet prévoit ainsi d'aménager le pourtour du site d'implantation afin de favoriser l'intégration paysagère des futures structures. Les plantes grimpantes telles que le rosier et le jasmin étoilé seront privilégiées.



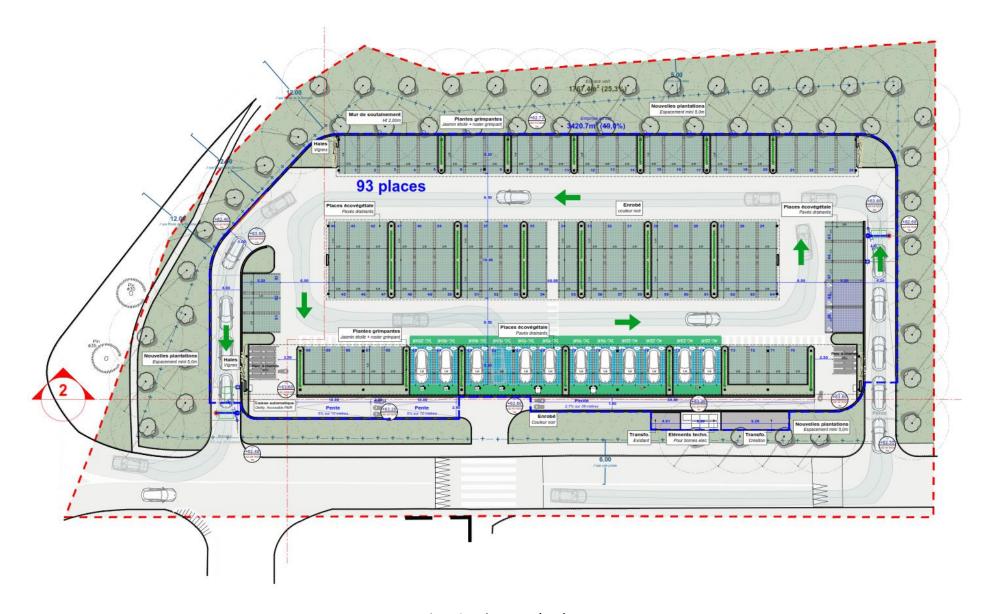


Figure 27 : Plan masse (LIDL)





# 2. Incidences pressenties du projet sur l'environnement

⇒ Au regard de l'occupation du sol actuelle du site et au regard du projet d'aménagement de la société
LIDL, les incidences sur l'environnement peuvent être considérées comme <u>faibles</u>.

Situé en bordure de l'avenue Joseph Beltrando, le projet fait l'objet d'un traitement paysager (plantations d'arbres, espaces verts) à l'interface avec les ombrières et les voiries qui longent le site. Les plantations et espaces verts seront favorables à la biodiversité, à l'infiltration des eaux pluviales et permettront une meilleure intégration du bâtiment dans le paysage local. Le contexte du projet étant très urbanisé avec la proximité de départementales et de zones commerciales/résidentielles, cet aménagement paysager améliore les alentours du site de projet. Il est aussi important de souligner que LIDL souhaite réutiliser une parcelle sur laquelle était construit le 1<sup>er</sup> magasin LIDL. Ce projet va donc participer à améliorer le contexte végétal local et limiter le mitage urbain par la consommation d'espaces déjà urbanisés.



Figure 28 : Contexte et cadre du projet (LIDL)



Figure 29 : Intégration du nouveau projet dans son environnement (LIDL)

L'illustration ci-dessus montre le travail réalisé pour intégrer au mieux le nouvel espace de stationnement de l'enseigne alimentaire LIDL. Cette dernière a su mettre en avant son investissement au profit des énergies renouvelables, par l'aménagement d'ombrières photovoltaïques qui permettront d'alimenter les 12 places de véhicules électriques. Ces choix et ces investissements apparaissent par conséquent favorables à l'environnement et à la mise en valeur du projet au regard de son emplacement géographique.

### Focus sur l'utilisation des énergies renouvelables :

En plus de mettre en évidence une **insertion paysagère quantitative et qualitative**, le projet expose un investissement non négligeable sur les énergies renouvelables. Ce choix apparait cohérent et pertinent au regard de la localisation du projet dans les Alpes Maritimes, département qui bénéficie d'un fort ensoleillement. D'autre part, le choix de LIDL, de réaliser cette e-station, renforce l'envie du porteur de projet de présenter un projet **moderne** et tourner vers le **respect et la problématique environnementale**. Ces choix et ces investissements apparaissent par conséquent favorables à l'environnement et à la mise en valeur du projet au regard de son emplacement géographique.

□ Le projet d'aménagement du LIDL est soumis à examen au cas par cas pour la réalisation d'une étude d'impact au regard de la rubrique 41 a – « Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus » et 30 – « Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc ». Après examen l'Autorité Environnementale soumettra ou non le permis de construire à étude d'impact.

Le projet étant inférieur à 10 000m² de surface de plancher il n'est pas soumis à la rubrique 39. Aucun boisement n'est présent sur le site, le projet n'est pas soumis à la rubrique 47 concernant le défrichement.

Les annexes présentent les photos complémentaires du secteur d'étude et les perspectives de celui-ci.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

Floriane LIRAUD
EVEN Conseil
45 rue Gimelli
83000 TOULON
fliraud@citadia.com



### Agence ÎLE-DE-FRANCE

71, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 PARIS 01.53.46.65.05.

### Agence GRAND-OUEST

18 rue de Rennes, 49000 ANGERS 09.65.10.52.24.

## Agence ATLANTIQUE

45 rue Sainte-Colombe, 33000 BORDEAUX 05.57.99.69.28.

# Agence RHÔNE-ALPES

Immeuble le Dauphiné Part Dieu, 78, rue de la Villette, 69003 LYON 09.72.46.52.02.

### Agence PROVENCE-LANGUEDOC

120 rue Jean Dausset - Immeuble Technicité, SITE AGROPARC, 84000 AVIGNON 04.84.94.00.94.

## Agence MÉDITERRANÉE

45, rue Gimelli, 83000 TOULON 04.94.18.97.18.

# Agence SUD-OUEST

12 rue Edouard Branly, 82000 MONTAUBAN 05.63.92.11.41.

f www.facebook.com/citadiaconseil

twitter.com/Citadia

